

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

■ L'ONU
à l'épreuve
des enjeux
géopolitiques
et stratégiques
du 21^{ème} siècle

KHARCHI
NADJIB MESSAOUD



RÉVOLUTION
NUMÉRIQUE
EN COURS ET
DÉMOCRATIE
CULTURELLE
Le système
éducatif
face au
cyberespace

MOHAMED
BENSALAH



■ Livres :
écrits
fraternels

BELKACEM
AHcene-DJABALLAH

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

P. 4 à 9

Pouvoir pour savoir

AREZKI DERGUINI



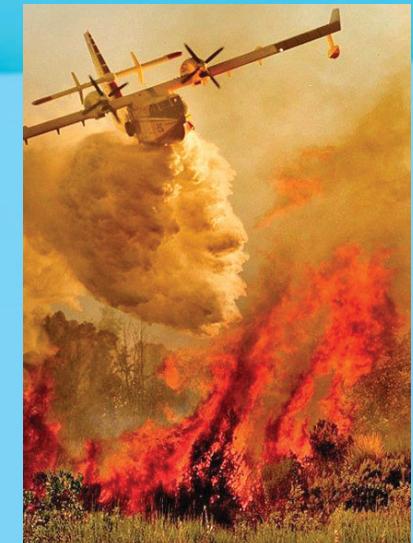
■ La décision d'investissement

SAHEB BACHAGHA



■ Incendies
de forêt :
l'heure est à
la mobilisation !

CHERIF ALI



DE NOTRE
ENVOYÉ
SPÉCIAL
À CANNES :
TEWFIK HAKEM
CANNES-CHRONO
P. 6

OMAR GATLATO LA FRAISE



Domiciliation bancaire Des importateurs veulent plus de concertation

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations continue de prendre des décisions et des mesures visant la réglementation des importations, pour, à la fois, assainir l'activité en question, mais aussi pour protéger et promouvoir la production nationale.

M. Aziza

Dans un communiqué rendu public, le département de Kamel Rezig a appelé les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, à parachever les formalités de domiciliation bancaire avant toute opération d'importation. Il a été précisé que «toute opération d'importation qui se fait sans l'attestation de domiciliation bancaire sera refusée». Le ministère du Commerce a informé les concernés de l'existence d'un formulaire pour l'obtention de la domiciliation bancaire. Cette domiciliation bancaire exigée avant toute opération d'importation peut être retirée en accédant à la plateforme numérique dédiée à cet effet via le site électronique du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Contacté par nos soins, Amine Ben Zerrouk, président de la Commission chargée du commerce extérieur au sein de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), a affirmé que les importateurs professionnels sont pour la réglementation des importations et la promotion des produits nationaux. «Nous devons impérativement assainir l'activité des intrus à la profession, des fraudeurs ou des spéculateurs, mais tout cela doit se faire dans un cadre de concertation avec les professionnels de l'activité». «Des décisions prises à la hâte sans une concertation au préalable avec les professionnels de l'importation menacent la survie de l'activité qui compte aujourd'hui 2.146 importateurs, employant 113.000 personnes dans le secteur du commerce, grossistes, détaillants et distributeurs».

Il précise que les décisions relatives à la restriction des importations ont contraint certaines branches à disparaître de la scène complètement. «Ce qu'on demande, en tant que représentants des importateurs et exportateurs, aux pouvoirs publics, c'est de nous donner un peu de temps pour reprendre notre souffle après deux années rudes dues à la Covid-19», dit-il. Et d'affirmer que la majorité des importateurs ont plus de 20 ans dans l'activité dont certains ont 40 ans d'expérience dans le domaine, en insistant sur la nécessité de les impliquer dans la prise de décisions dans le commerce extérieur. Notre interlocuteur a affirmé que depuis la note émise par le ministère du Commerce en date du 24 avril dernier, imposant aux importateurs de présenter un document délivré par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) pour domicilier leurs opérations au niveau des banques, seules 50 autorisations ont été émises par cette institution.

Des autorisations, dit-il, qui ont concerné exclusivement les produits du secteur de l'agriculture, les fournitures scolaires et les produits pharmaceutiques. M. Ben Zerrouk a affirmé que les importateurs ne sont pas contre l'encadrement des importations, mais ils sollicitent des pouvoirs publics qu'ils prennent en compte le fait que certains importateurs ont pris des engagements avec leurs fournisseurs internationaux. Un engagement qui répond aux règles et contrats commerciaux internationaux.

Il a ainsi appelé les pouvoirs publics, à leur tête le ministère du Commerce, à accorder un peu de temps aux importateurs. Tout en appelaient à des réunions de concertation en précisant que les importateurs professionnels ont des propositions à faire notamment en matière d'exportation. «On peut réexporter, par exemple, des produits importés vers les pays voisins tels que la Tunisie et la Mauritanie».

Il précise que les décisions relatives à la restriction des importations ont contraint certaines branches à disparaître de la scène complètement. «Ce qu'on demande, en tant que représentants des importateurs et exportateurs, aux pouvoirs publics, c'est de nous donner un peu de temps pour reprendre notre souffle après deux années rudes dues à la Covid-19», dit-il. Et d'affirmer que la majorité des importateurs ont plus de 20 ans dans l'activité dont certains ont 40 ans d'expérience dans le domaine, en insistant sur la nécessité de les impliquer dans la prise de décisions dans le commerce extérieur. Notre interlocuteur a affirmé que depuis la note émise par le ministère du Commerce en date du 24 avril dernier, imposant aux importateurs de présenter un document délivré par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) pour domicilier leurs opérations au niveau des banques, seules 50 autorisations ont été émises par cette institution.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Dr Elias Akhamouk «L'Algérie pas à l'abri de la variole du singe»

El-Houari Dilmî

Alors que de nombreux cas ont été détectés en Europe, au Canada et aux USA, «l'Algérie n'est pas à l'abri de la variole du singe», a alerté, hier mercredi, le Dr Elias Akhamouk. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, l'infectiologue a mis en garde «contre l'éventuel relâchement dans la lutte contre ces épidémies : avec l'émergence de ces nombreuses maladies transmissibles, il est impératif d'installer des cellules de veille et de surveillance partout dans le pays», a-t-il insisté. Selon le chef du service des maladies infectieuses à l'EPH de Tamanrasset, «la prévention demeure l'ultime arme contre les épidémies et les pandémies, notamment la variole du singe qui guette le monde», a-t-il souligné, ajoutant «qu'il faut installer des filtres à nos frontières, comme cela a été le cas pour la Covid-19, mais aussi former le personnel de santé dans la prise en charge et le diagnostic de cette maladie», a-t-il plaidé. Le spé-

cialiste a également pointé du doigt les rumeurs qui circulent à travers le monde sur l'apparition de ces pathologies : «Il n'est pas normal de dire que ces virus sont une fabrication des laboratoires, cela peut nécessiter beaucoup de moyens pour mener des enquêtes approfondies à travers un traçage génétique», a-t-il dit. «Aucun cas suspect ou confirmé de l'infection à la variole du singe n'a été détecté ou enregistré en Algérie à ce jour», a indiqué de son côté l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué. Dans une note d'information, l'IPA a expliqué que «la variole du singe ou «Monkeypox» est une maladie rare causée par une infection par le virus de la variole du singe qui appartient au genre Orthopoxvirus de la famille des Poxviridae», précisant que «le genre Orthopoxvirus comprend également le virus de la variole (qui cause la variole), le virus de la vaccine (utilisé dans le vaccin contre la variole) et le virus de la variole bovine». Toujours selon l'IPA, la transmission du virus se produit «lorsqu'une

personne entre en contact avec le virus provenant d'un animal, d'un être humain ou de matériaux contaminés par le virus». Il est également relevé dans la note d'information de l'IPA que «la transmission interhumaine se fait principalement par de grosses gouttelettes respiratoires», expliquant que celles-ci «ne peuvent généralement pas se déplacer à plus de quelques mètres, ce qui nécessite un contact prolongé en face à face». Pour ce qui est des mesures de prévention à observer, l'IPA précise que «tout comme pour le coronavirus, les gestes barrières peuvent être utiles, notamment le port du masque dans les lieux fermés et peuplés, le lavage des mains et la distanciation sociale». Il est aussi conseillé d'adopter une bonne hygiène des mains après un contact avec des animaux ou des humains infectés comme le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique, comme il est recommandé d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) après un contact avec des patients.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le miroir de l'Histoire

Il y a des situations où même si la loi est de ton côté, cela ne change rien à ta culpabilité aux yeux de la communauté. Durant la guerre d'indépendance en Algérie, des Algériens sont passés dans l'autre camp, celui des colonisateurs, pour combattre leur peuple, et ils sont aujourd'hui vus et jugés différemment qu'on soit d'un côté ou de l'autre du miroir de l'histoire. Coupables de délations, de participation à la torture et aux assassinats d'Algériens aux côtés de l'armée coloniale, les harkis restent des traîtres pour leur peuple naturel.

Les Français, eux, qui ne leur ont pas réservé un traitement respectable après l'indépendance de l'Algérie, tentent aujourd'hui de se racheter en leur demandant pardon et en leur consentant un dédommagement financier conséquent. La France peut leur offrir dédications et honneurs, mais, franchement, faut-il en attendre autant de l'Algérie ? Il s'agit là de conditions vécues par tous les peuples qui ont connu des guerres, mais en Algérie l'ampleur du phénomène est très vaste, ceux qui sont passés dans l'autre camp se comptent par milliers.

Ala fin de la guerre, ces derniers ont été ciblés par les Algériens, qui ont souffert de leurs exactions à travers leur participation dans la guerre aux côtés des ennemis. Beaucoup seront abattus de la pire des manières, alors que des milliers d'autres ont été rapatriés en France avec les colons. Ils sont les harkis pour les Français, des traîtres pour les Algériens. Que peut la loi ou la politique pour réconcilier les deux bords ? Soixante ans après l'indépendance, l'empreinte du mal reste ineffaçable. Pourtant, la justice française trouve

53 ans et 45 ans, l'ont appris à leurs dépens, après avoir été reconnues coupables par les juges de Castres pour avoir porté des allégations portant atteinte à «l'honneur ou à la considération des Harkis», en écrivant publiquement sur les réseaux sociaux : «On ne peut pas faire confiance aux Harkis, ce sont des traîtres» et aussi «les Harkis, pfft, pourquoi pas les collabos des Allemands contre la France. Tout est bon pour gagner des élections, misère, les Harkis ont tué des Algériens».

Suite à une plainte par une association de harkis, le tribunal correctionnel de Castres a jugé que «ces propos tombent sous le coup du délit de diffamation. Traître est une notion diffamante, selon la jurisprudence de la Cour de cassation». Les deux prévenues ont écopé d'une amende de 1 000• chacune, plus 800• chacune au titre de réparation du préjudice moral et 500• solidiairement pour rembourser les frais de justice de l'association, selon un article publié le 21 mai dans un média français. Ce verdict changerait-il quelque chose aux yeux des Algériens, pour lesquels le mot harki est synonyme de traître ? Les Français eux-mêmes ont fait subir les pires sévices à leurs concitoyens qui ont collaboré avec les Allemands lors de l'invasion de la France par les nazis. Peut-on poursuivre en justice ceux qui qualifient les collaborateurs des nazis de traîtres ? Traître est une notion diffamante si on qualifie ainsi quelqu'un qui n'a pas collaboré avec l'ennemi de ses racines ancestrales. C'est plus une affaire morale que juridico-linguistique.

Laghouat

Quatre morts dans un accident de la route

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu mercredi au niveau de la route nationale (RN-23) reliant les communes d'Aflou et Laghouat, ont indiqué les services de la Protection civile (PC).

L'accident s'est produit, plus précisément au niveau du point kilométrique (PK- 343) suite au dérapage d'un véhicule touristique, provoquant la mort

sur place de trois (3) de ses passagers (deux hommes et une femme), tandis qu'un enfant blessé est décédé des suites de ses blessures après son évacuation à la polyclinique d'Oued Morra à Laghouat.

Un autre enfant qui a été également blessé dans cet accident subit actuellement des soins intensifs, a précisé le chargé de communication, le lieutenant

Walid Nakmouche. Les corps sans vie des victimes ont été déposés au niveau des morgues de l'Etablissement public hospitalier Abdelkader Bajra d'Aflou et de la polyclinique d'Oued Morra à Laghouat, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Réunion du gouvernement **Dessalement et urbanisme au menu**

«Les indicateurs d'avancement du projet de réalisation de trois (03) stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) dans la région de l'Est d'Alger, d'une capacité globale de 150.000 m³/j, révèlent une progression satisfaisante», indique un communiqué des services du Premier ministre, rendu public mardi à l'issue de la réunion hebdomadaire du gouvernement.



A. Zerzouri

Dans le même domaine, les ministres de l'Énergie et des Mines et des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique ont présenté une communication conjointe sur l'état d'avancement du projet de réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer (El Tarf, Béjaïa, Boumerdès et Oran), de 300.000 m³/j chacune, qui sont en phase de maturation. Dans ce cadre, «il a été mis en œuvre une stratégie de réalisation qui s'appuie sur les capacités nationales de réalisation», souligne la même source. Ajoutant que l'objectif attendu de cette démarche est la réduction du coût de l'eau produite, la maximisation de l'utilisation des capacités nationales de réalisation, la capitalisation du savoir-faire et la réduction des dépenses en devises, et ce à travers la mutualisation des ressources des sociétés du groupe Sonatrach.

Un autre dossier, non moins important, a été au menu de cette réunion, à savoir l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la réduction des délais de délivrance des actes d'urbanisme, particulièrement le permis de construire. Sur ce plan, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a affirmé que les mesures en question, dont la décentralisation de la délivrance de certains permis de construire ainsi que les recours et l'organisation de missions d'inspection au niveau des services concernés (gui-

chets uniques), ont permis une réduction considérable des délais. Le ministre de l'Habitat a également relevé dans ce sens que d'autres actions en cours, portant sur la numérisation de l'ensemble de la procédure d'instruction des documents d'urbanisme (dépôt des demandes sur un portail électronique), l'émission des avis des services concernés, le paiement électronique de la taxe, amélioreront plus encore les délais en question.

De son côté, le Premier ministre a rappelé les instructions du président de la République pour accélérer le processus de dématérialisation des procédures et de débrouaeratiser davantage la délivrance des différents documents administratifs au profit du citoyen, relève le communiqué.

Dans le domaine des transports, le ministre de tutelle a présenté une communication pour la conclusion de trois (03) projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khencela, pour la réalisation, suivi et contrôle des travaux de réalisation de la desserte ferroviaire Khencela-Aïn El Beïda (wilaya d'Oum El Bouaghi) sur 52 km.

Concernant le domaine des travaux publics, le ministre de tutelle a présenté une communication portant sur le projet d'extension du port de Djen-Djen (wilaya de Jijel) visant son intégration dans le réseau des grands ports méditerranéens.

Tebboune en visite de trois jours en Italie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mercredi à Rome, pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du président de la République d'Italie, M. Sergio Mattarella.

L'avion transportant le président de la République et la délégation qui l'accompagne a atterri à l'aéroport international de Rome, Léonard De Vinci. La visite du président Tebboune en Italie revêt une importance particulière dans le raffermissement des liens d'amitié historiques pour les deux pays qui aspirent à insuffler une nouvelle dynamique au dialogue et à la coopération stratégique. L'Italie est liée à l'Algérie par un accord d'amitié, de coopération et de bon-voisinage depuis plus de 18 ans.

Le renforcement des liens étroits existant entre les deux pays a été réitéré à maintes reprises par les responsables des deux pays notamment à l'occasion des visites bilatérales, particulièrement lors de la dernière visite d'Etat effectuée en Algérie en novembre 2021 par le président italien.

Le président Tebboune avait relevé, à cette occasion, que les relations bi-

latérales entre les deux pays sont "fortes" et seront "consolidées dans un avenir très proche". "Nous nous sommes mis d'accord sur tout", avait déclaré le président Tebboune, qui animait conjointement un point de presse à Alger avec M. Mattarella, notant une concordance de vues entre l'Algérie et l'Italie en matière de coopération économique, notamment dans le domaine des petites et moyennes entreprises (PME), un tissu industriel faisant la réputation de l'Italie.

De son côté, M. Mattarella avait qualifié ces relations "d'anciennes, solides et stratégiques", tout en réaffirmant la volonté commune des deux pays de les consolider davantage. A l'issue des entretiens avec le président Tebboune, M. Mattarella avait fait état également d'une convergence de vues entre les deux pays sur toutes les questions d'intérêt commun, exprimant sa disponibilité de poursuivre la concertation politique sur les questions internationales et régionales, notamment sur le dossier libyen et la situation dans la région du Sahel.

Aidés par la proximité géographique et la vocation méditerranéenne com-

mune, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint les 8,5 milliards de dollars en 2021, en forte hausse par rapport à l'année 2020 qui étaient de près de 6 milliards de dollars, selon des données du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Les exportations algériennes vers l'Italie (constituées notamment des hydrocarbures) ont avoisiné les 6,24 milliards de dollars en 2021, tandis que les importations de ce pays (principalement des machines, des produits pétroliers raffinés, des produits chimiques et des produits sidérurgiques) ont atteint les 2,26 milliards de dollars.

En matière d'investissements, les projets réalisés dans le domaine de l'énergie représentent un exemple édifiant du partenariat solide et du rôle de l'Algérie en tant que fournisseur d'hydrocarbures fiable de l'Italie depuis plusieurs décennies.

Le gazoduc Trans-Mediterranean Pipeline (TransMed), qui lie les deux pays depuis 1983 et traverse la Tunisie, dispose d'une capacité de livraisons de 33,15 milliards de mètres cubes par an.

Raiña Raïkoum

Par Amine Bouali

Le fils d'un ami qui vient de décéder et qui a publié de son vivant un recueil de poésie et une pièce de théâtre, s'est interrogé récemment, en des termes assez douloureux, sur la passion de son père pour les livres et pour l'écriture : «Mon père est mort et il a laissé une dizaine de manuscrits non-publiés qui dorment au fond d'un tiroir. Il a consacré une grande partie de son temps et de son énergie à lire et à écrire. Je le voyais jusqu'à tard dans la nuit en train de feuilleter un ouvrage ou en découdre avec l'angoisse de la page blanche. Je me demande aujourd'hui si tout cet effort en valait vraiment la peine et s'il n'aurait pas été plus rentable ou plus utile ailleurs?»

Que répondre à ce questionnement, quelque peu violent (même s'il est compréhensible) de la part d'un fils sur les ambitions pas très «terre à terre» de son géniteur et sur l'investissement intellectuel et esthétique de toute une vie, qui semblent soudain compter pour du beurre ou s'effriter comme un château de cartes. Il est connu que notre société n'a pas une considération excessive pour l'art et les artistes, pour la littérature et les écrivains. Elle a d'autres soucis en tête, d'autres priorités à faire valoir, d'autres modèles de réussite à recommander, d'autres idoles à célébrer.

L'écriture, l'art en général, sont moins des métiers et des professions où l'on fait carrière que des beaux

voyages. Maintenant, on peut toujours, à propos de la problématique évoquée plus haut, disserter autant qu'on veut ! Par exemple, se demander si une aventure artistique (ou intellectuelle) qui ne suscite, à tort ou à raison, que peu d'échos favorables ou, pire, qui s'accomplit dans l'anonymat le plus total puis s'échoue, tel un objet hétéroclite, au fond d'une malle ou à la poubelle, n'est rien d'autre que de la perte de temps et une défaite ? Ou, au contraire, si l'enrichissement intérieur et la satisfaction personnelle qui en découlent, méritent amplement qu'on y consacre mille nuits blanches, des journées exaltées, une existence dédiée à chercher obstinément une aiguille d'or dans une botte de foin ?

En février 1903 le grand poète allemand Rainer Maria Rilke répondait à un jeune poète débutant qui lui demandait son avis au sujet de quelques vers qu'il lui avait fait parvenir pour lecture et si, d'après lui, il devait perséverer dans cette voie : «Entrez en vous-même, cherchez le besoin qui vous fait écrire, examinez s'il pousse ses racines au plus profond de votre cœur. Demandez-vous à l'heure la plus silencieuse de votre nuit : «Suis-je vraiment contraint d'écrire ?» Creusez en vous-même vers la plus profonde réponse. Si cette réponse est affirmative, si vous pouvez faire front à une aussi grave question par un fort et simple : «Je dois», alors construisez votre vie selon cette nécessité.»

ANP

Plus de 13 quintaux de kif interceptés aux frontières marocaines

Quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Blida et Bouira, une (01) casemate pour terroristes, deux (02) bombes de confection artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets», souligne le bilan.

Selon la même source, «des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élèvent à 11 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité» ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec

les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, durant la période du 18 au 24 mai 2022.

Ils ont également arrêté, au niveau de ces deux régions, «14 narcotrafiquants dont 3 marocains» dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intensifs visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, précise le bilan, relevant que «42 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 164 kilogrammes de la même substance et 260.074 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djianet et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont intercepté 120 individus et saisi 15 véhicules, 88 groupes électrogènes, 60 marteaux piqueurs et des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite», tandis que «3 autres individus ont été appréhen-

dés et 7 fusils de chasse et 38 quintaux de tabacs ont été saisis à El-Oued, Biskra, Batna et Sétif».

De même, les Garde-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élèvant à 14 772 litres à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras», ajoute le bilan.

Dans un autre contexte, les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau des côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au «sauvetage de 64 individus à bord d'embarcations de construction artisanale», alors que «440 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à «des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne le MDN.

Pouvoir pour savoir

Par Arezki Derguini *

Cette tribune rencontra un certain écho dans mon esprit en même temps qu'elle me laissa insatisfait. J'ai déjà parlé du rôle de l'internat dans ma réussite professionnelle et celle de beaucoup d'enfants de milieux défavorisés. J'ai bénéficié de l'internat au collège et au lycée, cela me permit de parvenir à l'université et d'y enseigner.

ENVIRONNEMENTS DE RÉUSSITE ...

La politique de démocratisation de l'enseignement qui a suivi a disséminé les établissements, elle les a rapprochés de tous les milieux sociaux, de sorte que les internats ont progressivement disparu. Les collèges et les lycées ont été multipliés, puis les centres universitaires. En conséquence - ce qui n'était pas recherché, les différences de conditions extrascolaires ont pris de plus en plus d'importance dans la réussite scolaire. L'*«environnement de réussite»* pour les enfants de milieu rural et les milieux urbains défavorisés a disparu.

La dissémination des établissements universitaires en même temps que la dégradation de l'enseignement dans les anciennes universités a eu une autre conséquence : celle de ne pas donner au système d'enseignement une certaine hiérarchie^[1]. Un choix a pratiquement été fait : démocratiser l'enseignement universitaire plutôt que de produire une élite culturelle et scientifique à même de diriger le développement économique et social. Et probablement pour ne pas produire une telle élite. Il n'est pas certain que le politique ait eu besoin d'expliquer une telle intention. Le pressentiment que telle voie était dangereuse et telle autre avantageuse lui suffisait^[2]. J'ai parlé ailleurs d'intuition politique qui craint de s'exposer.

... ET HÉGÉMONIE CULTURELLE OCCIDENTALE

Ce ne fut pas un mauvais choix si l'on ne confond pas le contexte politique et culturel actuel de celui de l'époque. Nous ne pouvions produire une élite scientifique et culturelle autonome à l'époque où l'hégémonie culturelle occidentale était à son apogée. On ne pouvait accepter que notre système de formation soit une périphérie du système français. La démocratisation qui avait aussi pour but d'étouffer la formation d'une élite, comme le soutenaient non sans raison les adversaires de l'arabisation, fut donc le meilleur choix.

En effet l'arabisation a servi la démocratisation de l'enseignement supérieur et son étagement. Avec une politique en faveur de la production d'une élite, il nous aurait fallu choisir le camp politique et culturel de la France, à l'instar de la monarchie marocaine. Non pas que tel choix soit absolument condamnable. Il heurtait notre sensibilité et nous n'avions pas la profondeur stratégique qui nous aurait permis de conserver une certaine autonomie. On s'engagea donc dans la formation d'une élite culturelle et scientifique hétéroclite et dispersée sans possibilité d'appropriation du politique.

C'est aujourd'hui qu'il y a risque d'erreur si se poursuit une telle politique de conjuration de la formation d'une élite culturelle. Aujourd'hui la culture occidentale est contestée dans son hégémonie. On ne confondra plus bientôt démocratie et démocratie occidentale. Il est aujourd'hui possible de produire une élite culturelle et scientifique autonome^[3]. Le monde a désormais accumulé un fonds d'expérience indépendant suffisant qui lui permet de penser la relativité de son expérience et de celle occidentale.

Le contexte politico-militaire mondial, du reste, nous met aujourd'hui au défi de produire une telle élite : les États-Unis mettent en place une nouvelle division du travail industrielle et militaire, ils arment désormais leurs alliés pour leur confier les missions d'interventions locales directes afin de se réserver la domination planétaire. Ils ne se retirent ni de l'Europe ni du Moyen-Orient - où ils peuvent compter sur des alliés - pour se tourner vers l'océan pacifique - où ils veulent consolider leurs alliances. Ils veulent pouvoir intervenir partout avec l'aide de leurs alliés en monopolisant l'information et la maîtrise du ciel. La politique *leading from behind* d'Obama n'est pas oubliée, elle se fait moins bavarde et se concrétise davantage. La coopération du Maroc et d'Israël qui exprime donc une plus forte participation territorialisée des alliés dans la stratégie américaine, nous impose certaines confrontations et nous oblige à approfondir notre coopération avec les pays émergents. La

Dans une tribune récente^[1], deux économistes français de renom affirmaient que « l'avenir des enfants issus de milieux défavorisés se joue aussi en dehors du temps scolaire, au sein de l'environnement dans lequel ils évoluent. Cela va des conditions dans lesquelles ils peuvent faire - ou ne pas faire - leurs devoirs à la maison à l'accès à la culture, en passant par leurs activités extrascolaires. » Ils proposaient un environnement de réussite avec des internats d'excellence, qui ciblent les collégiens et les lycéens et des externats d'excellence à destination des plus jeunes.

compétition avec le Maroc sous la direction israélienne va se dégrader en confrontation militaire si nous ne parvenons pas à maintenir un certain équilibre dans nos rapports. Cette compétition est une aubaine si l'Algérie et le Maroc peuvent se hisser à la hauteur de la nouvelle compétition internationale. *L'environnement permet et exige désormais l'émergence d'une élite scientifique et technique autonome.*

COMPÉTITIVITÉ ET INÉGALITÉS

Revenons à la proposition d'un « environnement de réussite » pour les enfants de milieux défavorisés. En quoi m'a-t-elle laissé insatisfait ? Ce que les deux auteurs n'ont pas besoin de mettre en évidence, derrière la réalisation du principe d'égalité des chances, c'est celui qui vise à améliorer la compétitivité de la société française. *La création d'un environnement de réussite pour les catégories défavorisées va intensifier la compétition au sein de la société française.* Il n'est pas sûr que les catégories favorisées vont subir passivement la compétition des catégories défavorisées, ou autrement dit, qu'elles vont accepter la politique publique autrement que comme une incitation à investir davantage. La compétition va faire monter le niveau général de formation, réduire certainement l'acuité des inégalités, mais pas davantage. Elle va améliorer la situation relative de la société française dans le monde, rendant supportables les inégalités internes : « on se porte aussi bien, sinon mieux que nos voisins, cela prouve que nous faisons ce qu'il est possible de faire » pourra-t-on dire. Une telle politique ne traite pas d'une tendance fondamentale de l'économie, la polarisation du marché du travail et la dualisation asymétrique de la société que cette polarisation entraîne^[5]. Il faut donc prendre une telle politique comme un bon aiguillon pour la compétition sociale. Quant à la solidarité sociale qui dans le passé était cimentée par la compétition sociale, il faudra attendre pour voir quels seront les effets sociaux de la division du travail, que sera devenue la société salariale, quels rapports vont s'établir entre les classes supérieures et les classes inférieures après le laminage de la classe moyenne.

Si donc nous n'isolons pas l'économie et la société du reste du monde, une telle politique qui améliore la compétitivité n'adresse pas les questions de la concentration des richesses et de la croissance des inégalités dans le monde. La compétitivité d'une société améliore sa position dans le monde, mais pas nécessairement l'état du monde. Peut-être même faut-il s'attendre au résultat contraire. Les destructions auxquelles nous assistons aujourd'hui pourraient être ainsi interprétées, la compétition se dégradant en guerre. Car la question de la polarisation du marché du travail et de la concentration mondiale du capital reste en dehors du cadre d'analyse. La question pourrait alors être posée dans les termes suivants : comment fabriquer une « classe moyenne » qui assure la stabilité de la société avec une division du travail qui tend à la séparer en deux sociétés sans continuité ? Comment un « peuple » de machines pourrait coexister pacifiquement avec un peuple d'humains ?

Pour les sociétés émergentes en général, il est rarement possible de séparer les deux questions. Si dans les sociétés centrales, l'amélioration de la compétitivité réduit l'acuité des inégalités sociales, empêche leur progression, ce ne sera pas le cas dans les sociétés périphériques où la compétitivité est relativement faible et où l'inégalité des conditions est au départ marquée quand elle n'est pas masquée par une fausse richesse. Ces inégalités peuvent être moins marquées dans certaines sociétés riches en ressources naturelles, car corrigées par des politiques de distribution généreuses qui sont malheureusement peu soutenables et ne peuvent être durables. L'amélioration de la compétitivité dans un marché mondial marqué par une polarisation du marché du travail, une concentration des compétences et des richesses, conduit à une aggravation des inégalités sociales. Ce que confirment les faits mondiaux : la globalisation a accru les inéga-

lités sociales au sein des économies nationales, les économies les plus compétitives étant mieux en mesure de traiter ces inégalités, ont été moins affectées.

CONSOMMER POUR PRODUIRE

Pour réduire notre dépendance trop forte aux importations, il va falloir revoir nos rapports d'interdépendance internes et externes ainsi que nos rapports de coopétition. Il va falloir être en mesure de disposer d'une certaine autonomie vis-à-vis d'elles. Comme s'efforce aujourd'hui la Chine de réduire sa dépendance aux exportations, en tournant davantage ses productions vers son économie domestique^[6]. L'une ne prenant part qu'indirectement à la compétition internationale et garantissant une certaine subsistance à la société, une autre compétitive internationalement en mesure d'équilibrer la balance des échanges extérieurs. La première supportant la seconde et incorporant les apprentissages de la seconde.

Du point de vue de l'éducation, c'est moins vers le modèle français qu'il faut se tourner que vers le modèle scandinave. Le premier fait dépendre la compétitivité de l'existence d'une élite, le second de la coopération sociale. C'est la coopération que l'institution de formation doit privilégier en portant fermement la société sur le front de la compétition externe. Compétition et solidarité qui sont complémentaires doivent l'être : solidaire de l'un concurrent de l'autre. Ce n'est pas la morale ou la religion qui font la solidarité, mais l'adversité commune. La solidarité peut être ensuite, mais ensuite seulement, entretenu par des façons de faire et de penser communes, anciennes ou nouvelles. La mission des institutions d'éducation et de formation c'est la formation d'un citoyen, d'un esprit collectif et d'une idéologie sommaire de combat. Le citoyen vit aujourd'hui dans une société de consommation et de production de plus en plus individualiste, où l'on apprend aux individus à compter davantage sur eux-mêmes (en fait sur leur argent), que sur des collectifs ; une société qui se divise en individus qui ont de l'argent et pas de temps et d'autres qui ont du temps et pas d'argent. Apprendre donc à coopérer entre individus indépendants et apprendre des grandes nations sans se laisser dominer par elles. Oui l'école n'est pas différente de l'entreprise, mais pas de l'entreprise héritière du domaine féodal à qui elle fabrique et légitime une hiérarchisation de la société. Non pas donc fabriquer une hiérarchie, une caste, pour ensuite affronter la compétition, mais apprendre à coopérer pour affronter la compétition sans un modèle de hiérarchie prétabli, sans fabriquer de société dualiste, l'une partie prenante de la compétition internationale, l'autre pas. Une double circulation doit être effective adaptant l'économie à la compétition internationale. C'est en cela que l'Afrique peut s'inspirer des sociétés scandinaves et s'émanciper du modèle hiérarchique de la société éprouvé par la société de classes européenne et qu'elle exporte : passer sans difficulté d'une coopération interne très intense ou faiblement à une compétition externe très intense ou faiblement.

Pour qu'il puisse y avoir coopération interne et compétition externe, il faudrait donc que la polarisation du marché du travail (la dualisation technique de la société) ne se traduise pas par une dichotomisation de la société en riches et pauvres. En d'autres termes que le « capital humain » ne soit pas une arme de discrimination interne et externe, mais seulement de discrimination externe, parce qu'exigée par le milieu extérieur de compétition internationale. Il faut pour ce faire revenir à une certaine personnalisation des rapports humains concomitante à une certaine collectivisation de ces rapports. Les individus abstraits ont tendance à ne faire de différence entre eux que par leur capacité d'acheter les services d'autrui. Ils ont tendance à atomiser la société et ne concevoir leur totalisation en tant que société qu'à travers les rapports d'argent. Seule une minorité réussissant alors à faire société (une société de riches), de surcroit, contre la majorité.

Afin que le temps de formation ne soit pas discriminant entre individus^[7], que la mise en ordre collective (qui peut être supposée hiérarchique) qui dure le temps de la compétition ne soit pas rigide : il faudrait que la formation soit un bien public ; qu'une partie de la consommation, de base ou de subsistance, soit collective ; que les écarts de rémunération soient limités, mais permettent une consommation privée différenciée, mais limitée, de sorte qu'elle puisse satisfaire les besoins d'une offre différenciée nécessaire à la dynamique économique. La consommation obéirait ainsi à des préférences non plus individuelles, mais collectives, qui dirigerait la production en fonction d'une consommation collective présente et future. Celle future étant d'abord privée, l'apanage d'une minorité, avant de devenir en règle générale celle présente de la collectivité. On distinguerait un domaine où l'on entre pour coopérer, un autre pour entrer en compétition, cette dernière étant arbitrée par l'ensemble. De sorte que les divisions de la société ne l'empêchent pas de faire corps. La consommation serait ainsi libérée du consumérisme (consommer toujours davantage). Il s'agirait de consommer non pas pour donner libre cours à des besoins illimités, mais pour réaliser une certaine production dans certaines limites, pour un bien-être dans les limites de la biosphère et de la justice sociale. On peut supposer ici une certaine planification, mais une planification produite par une délibération sociale qui se réalise à la fois à travers des institutions marchandes et non marchandes. *Les citoyens peuvent aussi se concerter autour du marché*, avant d'y entrer et après en être sorti, en se comportant de manière informée et collective. Ils ne doivent pas laisser cette concertation à ceux qui se disputent la monopolisation de la production, les profits sans les pertes. Seuls les consommateurs, car situés à l'autre chaîne de la réalisation de la valeur, peuvent faire contrepoids aux actionnaires, après la disparition des puissants collectifs de travail. Car en réalité ce sont les consommateurs sous l'emprise du consumérisme qui accordent aux grandes entreprises les profits (sans les pertes) qui répondent aux attentes des actionnaires.

* Enseignant chercheur en retraite,
Faculté des Sciences économiques,
Université Ferhat Abbas Sétif.
Ancien député du Front des Forces
Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

Notes :

[1] https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/20/philippe-aghion-et-emmanuel-combe-l-avenir-des-enfants-issus-de-milieux-defavorises-se-joue-aussi-en-dehors-du-temps-scolaire_6126905_3232.html

[2] La société se réserva une grande école pour trier et former les cadres supérieurs de son administration.

[3] Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de la politique publique de formation des cadres de l'administration et de l'industrie. Je schématise intentionnellement.

[4] La tribune de l'agroéconomiste Omar Besaoud et de deux autres agronomes contient une telle propension. <https://www.tsa-algerie.com/60-ans-apres-l-independance-il-est-temps-de-decoloniser-le-systeme-technique-agricole-dans-notre-pays/>

[5] Nous aurons une société fortement qualifiée que l'on pourra dire préposée aux entreprises et aux machines, soit au progrès technique, et une autre préposée aux personnes. Cette deuxième s'apparente à la société des domestiques et au travail improductif d'Adam Smith dans la société féodale.

[6] Avec le concept de double circulation. « Dans les sociétés modernes, tous les pays disposant d'un commerce extérieur présentent une double circulation, avec une co-existence de ce commerce extérieur avec le développement économique intérieur. » <https://www.institutmontaigne.org/blog/china-trends-7-la-double-circulation-de-leconomie-chinoise>

[7] La formation initiale faisant désormais partie de la formation tout au long de la vie.

La décision d'investissement

Dans le cadre du nouveau projet de loi sur l'investissement initié par le président de la République, nous avons jugé utile et nécessaire de contribuer avec cette modeste réflexion dans l'espoir d'éclairer les idées de celles et ceux qui désirent se lancer dans des projets d'investissements dans ce nouveau paysage économique.



Par Saheb Bachagha *

On précisera, tout d'abord, que ce type de réflexion n'a aucun caractère normatif. Sa vocation consiste plutôt à faire la synthèse des pratiques en matière de comptabilité de gestion, sous le signe de la prudence, en ne retenant que celles qui sont généralement acceptées. A ce titre ce document fournit des repères fiables aux professionnels impliqués dans la comptabilité de gestion. L'article met surtout l'accent sur les aspects pratiques de la démarche. Les dépenses d'investissements concernent les acquisitions de biens d'une durée relativement longue ou permanente desquels on s'attend à retirer un courant d'avantages pécuniaires. Un investissement traduit un engagement de l'entreprise à produire et vendre de futurs produits et à s'engager dans d'autres activités. Pour cette raison les décisions d'investissements influent directement sur la rentabilité future de l'entreprise. Le processus de décision en matière d'investissement découle des principes de la planification stratégique qui correspond à un effort de l'entreprise pour définir sa mission et ses objectifs, puis les politiques et stratégies pour les atteindre. Une prise de décision efficace nécessite que des contrôles soient opérés à tous les stades pour s'assurer que les estimations seront réalistes au moment où la décision d'investissement sera arrêtée. L'information importante est la modification des flux monétaires résultant de la mise en œuvre de ce projet d'investissement : on raisonne uniquement en coût marginal. Toutefois, rien ne sert d'avoir des procédures de planification des investissements sophistiquées si les prévisions en matière de volume des ventes, d'opportunités commerciales, de capacité de production... ne sont pas fiables. Le degré de précision requis dans le chiffrage dépendra :

- du stade d'avancement du projet,
- du degré de sensibilité du projet à une variation de l'un des paramètres,
- de l'existence de projets similaires déjà entrepris.

Les estimations quantitatives

Les estimations portent sur :

- les investissements,
- Le fonds de roulement,
- L'horizon économique du projet,
- Les données commerciales,
- Les charges d'exploitation.

Les investissements

Cela couvre tous les coûts nécessaires pour mener à bien le projet : équipement, installation, formation, stock de pièces détachées... Différents moyens peuvent simplifier l'évaluation :

- pour chiffrer une partie d'un projet il est possible de retenir des coûts relatifs à des projets similaires (ex.: prix d'une construction au m²),
- une estimation rapide peut être réalisée à partir de l'information figurant dans des publications, au lieu de réaliser un appel d'offres auprès des fournisseurs.

Le fonds de roulement

Les variations du fonds de roulement doivent être calculées jusqu'à la fin du projet (augmentation ou diminution des comptes clients, des stocks,...).

L'horizon économique du projet

L'horizon économique correspond à la durée la plus courte parmi les trois suivantes :

1-Durée de vie physique : le bien est tellement usagé qu'il ne peut plus être entretenu efficacement et doit être remplacé.

2-Durée de vie technologique : période qui se termine dès lors qu'un nouveau procédé ou une nouvelle machine plus performante rend obsolète l'investissement initial de l'entreprise.

3-Durée de vie du produit sur le marché : la disparition du produit du marché ou des modifications importantes dans sa conception peuvent rendre inutile la machine qui les fabrique. Plus la durée de vie économique est longue et moins ce paramètre sera sensible. Certaines entreprises utilisent un horizon arbitraire par prudence, par exemple dix ans. Les flux postérieurs à cet horizon sont alors négligés ou évalués forfaitairement.

Les prévisions de marché

Une étude de marché comporte des prévisions de ventes pour la durée du projet, décrit tous les



aspects de la position de l'entreprise sur le marché et estime le niveau de risque sur le plan du marketing. Toutefois, il est également possible de faire des prévisions de ventes à partir de données internes (par ex. : rapports des vendeurs). S'il existe différents scénarios, les chiffres d'affaires doivent être affectés d'une probabilité. Une moyenne pondérée du chiffre d'affaires est retenue. Il est également important de mettre en évidence les facteurs de compétitivité par rapport à la concurrence : potentiel de production disponibles, possibilités de développement des concurrents, de leurs produits et de leur cycle de vie technologique...

Le paramètre le plus délicat à estimer est le prix de vente : on se référera généralement à l'élasticité de la demande ou au cycle de vie du produit.

Comment estimer les charges d'exploitation ?

Ne doivent être pris en compte que les flux monétaires (futurs) après paiement de l'impôt. Ainsi l'amortissement n'est pas à prendre en compte (mais devra être intégré dans le calcul de l'impôt). Cela couvre également les coûts négatifs générés par les améliorations ou gains de productivité. L'évaluation des coûts marginaux suscite les commentaires suivants :

- L'entretien peut être évalué de différentes façons : un coût moyen pour la durée du projet ou des provisions pour des remises en état périodiques ;
- L'expansion d'une entreprise s'accompagne généralement d'une croissance des services auxiliaires (par exemple le service entretien dans une usine) et des services administratifs. Mais il est difficile d'affecter un montant précis à un projet d'investissement.

Un ratio général peut être utilisé pour allouer une partie de ces coûts ;

Certaines assurances et taxes liées aux investissements ne doivent pas être négligées. Au niveau des gains, le problème consiste à déterminer si les ressources dégagées peuvent effectivement être réaffectées. Ainsi pour la main-d'œuvre le temps « libéré » doit être utilisé pour d'autres activités productives ou justifier la suppression de postes de travail. De même une diminution de la consommation de prestations de services (informatique, transport,...) ne peut être

considérée comme un gain que si cela se traduit par une baisse de la facturation du fournisseur. Sinon les services « inutilisés » doivent être absorbés par de nouvelles activités. La valeur des biens en fin de projet doit être évaluée selon qu'ils sont cédés ou mis au rebut. Selon le cas, il faudra prendre en compte le coût de remise en état, le coût de démolition, le prix de cession,...

Autres points

Il convient de prendre en compte les effets de l'inflation qui diminue le pouvoir d'achat des flux monétaires futurs. Pour y remédier on intègre l'inflation dans le taux d'actualisation ou l'on

ajuste préalablement les flux par un taux (un seul taux pour la durée du projet ou un taux spécifique pour chaque flux). Il faut veiller à ne pas compter deux fois les effets de l'inflation. Les entreprises ne prévoient pas une enveloppe budgétaire pour couvrir les risques. Ce facteur est appréhendé au moyen des procédés suivants :

- La zone de précision est évaluée par une fourchette en pourcentage,
- La prévision correspond à une moyenne pondérée résultant de différents scénarios,
- La simulation pour déterminer le niveau de sensibilité.

Comment choisir un projet d'investissement? : Quels modèles décisionnels.

L'arsenal des techniques d'évaluation

Six (6) techniques sont disponibles. Certaines intègrent le facteur temps au travers de l'actualisation :

- La valeur actualisée nette : actualisation des rentées nettes de fonds au moyen du taux de rendement minimal que l'entreprise désire en retirer;
- Le taux de rendement interne,

Le coût équivalent annuel : l'investissement est converti en coût équivalent annuel, c'est-à-dire considéré comme un emprunt que l'on rembourse sur la durée du projet. On rajoute aux «remboursements» les charges d'exploitation annuelles ;

- Le délai de récupération;

- Le délai de récupération après actualisation des flux;
- Le taux de rendement interne comptable : le résultat net moyen après impôt – et non pas le solde des flux monétaires — est comparé à l'investissement.

Le critère du délai de récupération est particulièrement adapté lorsque :

- Il est nécessaire de passer au crible de nombreux projets en phase préliminaire,

- La situation de la trésorerie de l'entreprise est défavorable,

- Le projet est extrêmement risqué,

- Les projets en concurrence ont des durées de vie économique similaires.

Le taux de rendement interne comptable sera appliqué à des projets lourds pour mesurer l'impact sur les états financiers. Il sera intéressant de chercher une convergence entre deux approches.

Classement des projets d'investissements

L'entreprise peut hiérarchiser les différents projets sélectionnés selon deux types de critères : Les critères quantitatifs tels que le taux d'actualisation. Ce dernier pourra être déterminé soit par rapport au coût du capital, soit par référence au ratio généralement accepté dans le secteur d'activité,

Les critères qualitatifs seront préférés lorsqu'il existe, par exemple, des contraintes techniques ou commerciales, des exigences précises sur l'échelonnement des flux ou des considérations

stratégiques. De même, les critères quantitatifs ne pourront s'appliquer lorsqu'il s'agit de mise en conformité avec une nouvelle législation, de l'amélioration de la protection des actifs ou d'un projet de recherche appliquée.

Gestion du projet d'investissement

Le processus de décision repose sur une bonne documentation à tous les stades de la procédure. Une présentation formalisée et standardisée :

- Facilite la comparaison de plusieurs projets au sein de la même entreprise,
- tend à promouvoir l'impartialité dans le processus de décision,
- facilite la comparaison de plusieurs projets au sein de la même entreprise,
- permet aux dirigeants de se concentrer sur les problèmes de stratégie.

Manuel de procédures

Des procédures doivent être établies pour s'assurer que tous les projets sont revus de façon objective et logique. Les prises de

décision doivent s'insérer dans une politique globale d'investissement. Le manuel comportera les informations suivantes :

- Un plan à moyen terme des investissements prévus (2 à 5 ans),
- Une description des différentes étapes à respecter,
- Les critères d'appréciation,
- Le taux minimum de retour sur investissement,
- L'identité des responsables de l'approbation des demandes d'engagement et du suivi des coûts des investissements,
- Une description de la procédure à suivre pour l'évaluation a posteriori de la performance des investissements.

Revue du projet préliminaire

C'est la première étape formalisée du processus de décision. C'est une phase indispensable qui permet :

- d'«orienter» dès le départ un projet ou de le rejeter,
- de minimiser les temps de mise en place d'un projet prometteur, ou
- de coordonner les activités associées à un projet. Le promoteur du projet doit être clairement identifié.

La demande d'engagement

Le responsable de la comptabilité de gestion sera généralement chargé de coordonner et de compiler l'ensemble des informations provenant des services (marketing, production,...); mais c'est le promoteur du projet qui garde la responsabilité finale de la présentation de la demande d'engagement. C'est sur la base de ce document que les cadres de direction et le conseil d'administration prendront la décision d'investir ou non. La demande d'engagement n'est pas nécessaire pour les projets inférieurs à un certain seuil mais devra être requise lorsqu'il y a financement d'un dépassement de budget d'investissement ou pour des dépenses importantes et non récurrentes.

Différents cadres peuvent être amenés à attester les informations données sur le projet d'investissement pour la partie concernant leur service. Par exemple, le directeur commercial atteste le volume des ventes et les prix de vente. Cela vise à conforter l'ultime décideur pour déterminer s'il doit approuver ou non ce projet.

Nous rappelons à nos valeureux lecteurs, que cet article n'a aucun caractère normatif. Il s'agit d'une modeste réflexion dans l'espoir d'éclairer les idées et servira, on l'espère bien à prendre les bonnes décisions.

A celles et ceux qui projettent de se lancer dans des projets d'investissements, nous leur souhaitons Bon courage et bon réussite.

* Expert Comptable et Commissaire aux Comptes
Membre de l'Académie des sciences et techniques, Financières et Comptable. Paris

L'ONU à l'épreuve des enjeux géopolitiques et stratégiques du 21^{ème} siècle

L'Organisation des Nations unies (ONU) a été officiellement créée le 24 octobre 1945, à la suite de la ratification de la Charte de San Francisco par les cinq puissances du moment (Etats-Unis, URSS, Chine, Royaume-Uni, France) et les quarante-six autres Etats signataires, tous désignés comme membres fondateurs.

Par Kharchi
Nadjib Messaoud*

1ère partie

Le terme de « Nations unies » apparaît pour la première fois dans l'intitulé même de la « Déclaration des Nations unies » du 1^{er} janvier 1942, signée à Washington par les représentants de vingt-six Etats qui se sont solennellement engagés à poursuivre ensemble la guerre contre les forces de l'Axe et à ne conclure ni armistice ni paix séparées. Le texte de ladite déclaration se référant expressément à la « Charte de l'Atlantique » du 14 août 1941, établie entre les Etats-Unis et l'Angleterre, dont le contenu se présente sous la forme d'un énoncé de principes en huit points devant servir de fondements au maintien d'une paix durable et à garantir la sécurité internationale, une fois la deuxième guerre mondiale terminée.

Les rédacteurs de la « Charte de San Francisco » qui a donné naissance à l'ONU se sont inspirés tout à la fois de la « Charte de l'Atlantique » de 1941 et de la « Déclaration des Nations unies » de 1942, pour en définir les principes fondamentaux, les objectifs et les moyens d'intervention.

La présente contribution a pour objet de mettre en perspective le rôle de l'Organisation des Nations unies, tel que défini par la Charte de San Francisco, avec le contexte politico-stratégique propre au monde du 21^{ème} siècle en devenir. Bien que de nombreuses variables rendent aléatoire toute tentative d'anticipation des évolutions à moyen ou long terme qui vont probablement remodeler le champ des relations internationales, il s'agit à travers cette analyse de situer les enjeux et les défis qui interpellent l'ONU en tant qu'institution chargée de la gouvernance mondiale. Au regard de ces considérations, il conviendra de s'interroger si l'organisation onusienne, dans ses multiples champs de compétences, est en mesure de répondre efficacement aux défis actuels et à venir. Sinon, faut-il repenser l'ONU dans ses missions, son fonctionnement et ses processus opérationnels, autrement dit réformer en profondeur une institution datant du siècle dernier, vieille de plus de soixante-quinze ans.

La Charte de San Francisco, à l'origine de la création de l'ONU, marquait l'avènement d'une ère nouvelle promise à la paix et la sécurité internationales. Par sa portée historique, sa vision des relations entre Etats et son universalité, elle ouvrait des perspectives inédites à la communauté des nations.

Dans son allocution de clôture de la Conférence de San Francisco qui donna naissan-

ce à la « Charte des Nations unies », le président Truman s'adresse aux délégués et autres participants en ces termes : « La Charte des Nations unies que vous venez de signer constitue une base solide sur laquelle nous pouvons édifier un monde meilleur... Entre la victoire en Europe et la victoire finale dans la plus destructrice des guerres, vous avez remporté une victoire sur la guerre elle-même... Grâce à cette Charte, le monde peut commencer à entrevoir le moment où tous les êtres humains pourront vivre une vie décente d'hommes libres ».

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, ANCÈTRE DE L'ONU

La Société des Nations (SDN) a été fondée le 28 juin 1919, au lendemain de la première guerre mondiale, par le traité de Versailles qui mit fin aux hostilités entre l'Allemagne et les Alliés. Dans sa partie 1 intitulée « Pacte de la Société des Nations », il est expressément déclaré à l'article 11 que « toute guerre ou menace de guerre, qu'elle affecte directement ou non l'un des membres de la Société, intéressera la Société tout entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations... »

En tant qu'organisation à vocation universelle, la SDN devait, en application du principe de la sécurité collective, promouvoir les valeurs de paix entre les nations, tout comme l'amitié entre les peuples. Elle devait en outre réduire les arsenaux des Etats au minimum compatible avec la sécurité nationale et développer la coopération internationale.

L'approche diplomatique qui présida à la création de la SDN représentait un changement fondamental dans le système international tel qu'il avait prévalu jusqu'alors. Nombre d'Etats craignaient que la puissance de cette organisation supranationale eût pu les restreindre dans l'exercice de leur souveraineté sur les questions de haute politique extérieure.

Le commentaire officiel britannique sur le Pacte de la Société des Nations, présente celle-ci en ces termes : « Ce n'est pas la constitution d'un super-Etat mais, comme son nom l'indique, un accord solennel entre Etats souverains qui consentent à limiter leur liberté totale d'action sur certains points dans l'intérêt de leur propre existence et celui du monde en général... »

Bien que la SDN apporta des solutions à des conflits frontaliers entre Etats et évita ainsi la guerre, elle ne put faire face à la succession de crises et à la militarisation de l'Allemagne qui aboutirent inéluctablement à une déflation mondiale.

En somme, la SDN est restée enfermée dans une conception classique où l'Etat-nation s'inscrivait au cœur du système international et demeurait maître de ses décisions. La souveraineté nationale et les intérêts supérieurs qui s'y attachent faisaient obstacle à tout pouvoir supranational. L'incapacité de la SDN à mettre en place un ordre mondial régulé par le droit international, finira par donner raison à Claußwitz, pour qui, « la guerre est la politique continuée par d'autres moyens ».

Indéniablement, la SDN a failli à la mission qui fut à l'origine de sa création, et dont l'objectif premier était d'assurer la sécurité collective. Malgré une volonté affirmée de préserver la paix mondiale, elle ne parvint à aucun résultat probant dans le règlement des crises et conflits. Elle ne put enrayer ni la guerre civile espagnole, ni l'agression italienne contre l'Ethiopie, comme elle fut impuissante devant les politiques belliqueuses et agressives de l'Allemagne nazie, de l'Italie fasciste et du Japon impérialiste, qui préludaient au déclenchement de la deuxième guerre mondiale.

La SDN n'aura duré qu'une vingtaine d'années, le temps d'une grande illusion entre deux guerres mondiales.

L'ONU, NÉE DE LA GUERRE POUR METTRE FIN À LA GUERRE

L'ONU a vu le jour dans des circonstances similaires à celles qui présidèrent à la fondation de la SDN en 1919, à savoir la fin d'un conflit armé à l'échelle mondiale. Elle devait être la clé de voûte des relations entre peuples et nations. Par sa vocation et ses compétences universelles, l'ONU constitue un forum unique, ouvert à tous les Etats sans exception. « Une conférence diplomatique permanente », disait de l'ONU son ancien Secrétaire général, Dag Hammarskjöld.

A suivre
*Fonctionnaire

NOTE DE LECTURE : «POINGS DE VUE»

Par Belkacem Mostefaoui*

«POINGS DE VUE». Chroniques et écrits de presse. Par AHCENE-DJABALLAH Belkacem (Préface de Ahmed Cheniki et Posface de Tayeb Kennouche). Editions El Qobia, Alger 2022, 285 pages, 800 dinars. Je me suis promis de rédiger cette note de (re)lecture des savoureuses chroniques publiées, ces dernières années, par Belkacem Ahcène Djaballah afin d'en faire partage à de plus amples auditoires.

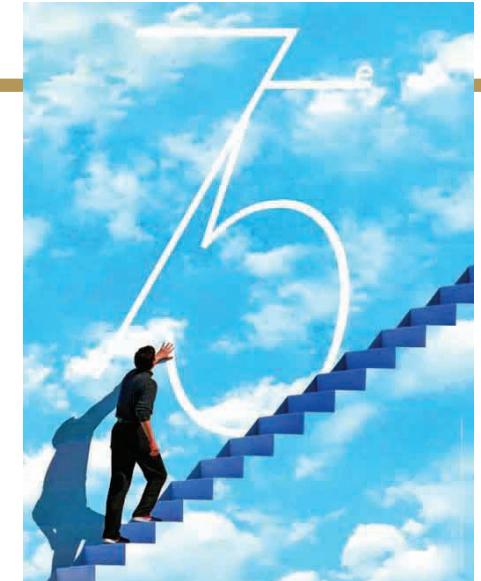
Pas moins de 285 pages de chroniques livrées au «Quotidien d'Oran», et des articles d'autres formats m'ont été, ainsi, offerts à être revisités, sous un nouveau regard du mois de mai 2022. Un premier point de cadrage d'abord est celui de cette vacuité intrinsèque à tout article de presse : il est éphémère de vie, sa journée de publication. Même si des versions Web peuvent en prolonger significativement l'espérance de vie il n'en demeure pas moins que les contenus sont censés rendre compte de faits et humeurs relatifs à l'Histoire immédiate. Le maelstrom d'autres écrits défilant sur le Net accentue toujours



DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

CANNES-CHRONO (7/8)

OMAR GATLATO LA FRAISE



Les humeurs de notre envoyé spécial à Cannes entre réalité augmentée et délires-fictions.



Mardi 17H45. La levée de l'embargo concernant le tournage imminent en Algérie du fameux film dont tout le monde parle à Cannes est encore plus imminente....

MARDI 17H59. ... très imminente !

Mardi 18H00. Breaking news. Producteur et scénariste, Elias Belkreddar, 33 ans, est aussi réalisateur. Après quelques courts remarqués et primés, il s'apprête à tourner en Algérie son premier long-métrage intitulé pour l'instant Omar la fraise, avec Réda Kateb dans le rôle titre, Benoît Magimel et plein d'acteurs algériens qui se reconnaîtront - l'embargo est levé mais nous préférerons ne nous divulguer qui en fera partie et qui ne sera pas content de ne pas y être. Pour endosser le rôle principal Réda Kateb a laissé pousser ses cheveux comme on peut le voir en exclusivité dans le Quotidien d'Oran. Réda Kateb as Omar la fraise, un voyou quadrillé obligé de quitter la France pour échapper à la justice et qui vient se planquer à Alger.

Les autorités algériennes n'aimant pas répondre aux injonctions de l'ancienne puissance coloniale, elles n'expulsent donc pas le fugitif. À Alger, le quotidien de notre harrag est ponctué de petites combines et de beaucoups de mélancolie noyée dans les bars d'Alger et parfois dans les bras de Zohra, sa copine. Alors qu'il se sent vieillir Omar la Fraise rencontre le jeune Momo et sa bande de voyous locaux low-cost qui tentent de dévaliser les clients du bar. Omar prend alors ces jeunes sous son aile... .

Omar la fraise d'Elias Belkreddar est selon son jeune réalisateur sous influences des films de

Sergio Leone et Takeshi Kitano.

Si personne ne meurt d'ici-là on peut rêver d'un beau Cannes pour 2023. Avec Omar la fraise et Meursault, contre-enquête, le film. Dix ans ou presque après Chawki Amari, Kamel Daoud devrait lui aussi fouler le tapis rouge du prestigieux festival. Mais pas dans la même catégorie, et pas pour des prunes ou pour des fraises.

Mercredi 07H45. Finalement ils n'ont rien fait ! Les réalisateurs arabes présents à Cannes cette année voulaient profiter de cet événement médiatique pour exprimer leur condamnation de l'assassinat de la journaliste palestinienne Shereen Abou Aqlaa par l'armée israélienne. Leila Shahid était même venue à Cannes pour l'occasion. Pour rien. Heureusement d'autres cinéastes et comédiens dont Pedro Almodovar, Mike Leigh, Jim Jarmusch, Ken Loach, Hani Abou Assad, et les comédiennes Tilda Swinton et Susan Sarandon ne les ont pas attendus pour appeler dans une lettre à des mesures significatives pour «garantir la responsabilité pour l'assassinat de la journaliste d'Al-Jazira et de tous les autres civils palestiniens».

Mercredi 08H10. Le festival saoudien de cinéma, Le Red Sea Film Festival a organisé sur les terrains du luxueux palace Hôtel du Cap-Eden-Roc, situé au Cap d'Antibes près de Cannes, le gala «Celebration of Women in Cinema» en hommage aux cinéastes femmes et aux actrices présentes au Festival de Cannes : «C'est au cœur de la mission de Red Sea «d'autonomiser» les femmes talentueuses qui oeuvrent devant et derrière la caméra pour avoir un impact positif sur l'avenir de l'industrie cinématographique et inspirer une future génération de femmes créatives» stipule le communiqué de cet événement saoudien-saoudien qui a dû coûter une blinde. J'en vois qui rient maintenant et qui vont pleurer en décembre quand ils ne seront plus invités à Djeddah pour Le Red Sea Film Festival el-moubarak, vitrine de la nouvelle Arabe saoudite.

MERCREDI 08H25. Dans 5 minutes commence la projection du film pakistanaise, en compétition officielle, Leila's Brothers de Saeed Roustae. Ce sera notre premier film pakistanaise, et vous, vous avez déjà vu des films pakistanaise dans votre vie ? On se retrouve samedi pour la clôture festival, avec un programme alléchant, où il sera entre autres question de la guerre du caftan qui fait rage entre le Maroc et l'Algérie par écrans interposés. Le temps d'appuyer sur send et on éteint le téléphone, la séance va commencer...

plus le caractère périssable de chacun d'eux. C'est dire que la publication d'articles de presse en format d'ouvrage - et signalons le beau travail de l'éditeur du livre présenté ici - est de nature à faire «revivre» ses contenus, et permettre à ses lecteurs de forger par rétrospective de nouvelles significations.

En voilà ici consignées de belles chroniques méthodiquement pensées et amoureusement ficelées en langue française par Belkacem Ahcène-Djaballah. A l'observateur avisé l'auteur a tant étudié les réalités du pays jusqu'à gérer depuis des années l'incontournable site Almanach.dz), il a ajouté dans ces chroniques un «feeling», une touche de décripteur de ces faits et gestes de l'évolution de la société algérienne que seul le talent permet. A travers le présent ouvrage du Dr. Ahcène Djaballah on voit se dessiner toute une palette de thématiques portées par des questions sociétales du pays, dans un humour corrosif et retenu - comme en témoigne le titre de ce si utile recueil. A lire donc pour mieux élargir nos angles de vue sur les si complexes réalités algériennes.

*Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information/Alger Ben Aknoun

Incendies de forêt : l'heure est à la mobilisation !



Par Cherif Ali

D'abord, en raison de leur simultanéité, presque chirurgicale ! Ensuite, concernant les températures de ce fameux mois de novembre 2020 certes douces, mais loin de réunir les conditions pour que des feux de forêt se déclarent de façon aussi massive que simultanée !

Les experts pointent du doigt le nombre croissant des habitants en prise directe avec la forêt même si les années noires de grands feux sont des scénarios sans cesse répétés.

Ils sont surtout exacerbés par la pression démographique et l'interpénétration croissante des espaces forestiers et de l'habitat qui font que les enjeux s'accroissent considérablement.

Il n'en reste pas moins que les points d'éclosion de grands feux reviennent à intervalles réguliers dans certaines de nos régions et les changements climatiques n'en sont pas les causes principales !

Chaque année, donc, des milliers d'hectares de forêts sont dévorés par les flammes. Les incendies se déchaînent surtout entre les mois de juin et de septembre. La faune, la flore, le tourisme et l'air ambiant sont les principales victimes des feux de forêt qui ont ravagé ces dernières années les massifs montagneux de l'Algérie.

Si en valeur absolue les superficies brûlées restent, relativement, modestes comparativement à certains pays du bassin méditerranéen, la rareté des forêts et les menaces de désertification font que les incendies ont un impact particulièrement désastreux sur l'environnement sans compter bien évidemment les atteintes aux riverains qui en viennent à perdre leurs biens, leurs terres, leurs animaux et pour certains, leur vie !

Même si les causes directes des feux sont le plus souvent humaines, que ce soit par des départs de feu accidentels ou criminels, les études tendent à prouver que l'augmentation de l'étenue des dégâts est une répercussion du changement climatique qui assèche la végétation et entraîne une augmentation du risque des feux de forêt. Les températures plus élevées favorisent la transpiration des plantes et assèchent l'eau contenue dans les sols. Ces deux faits conjugués rendent plus propice le risque d'incendie.

Mais les spécialistes sont allés plus loin en affirmant avoir identifié 29 motifs d'incendies possibles pour l'Algérie !

Ils les ont divisés en trois catégories : naturels, accidentels par malveillance, et/ou négligence.

Ces experts sont arrivés à la conclusion qu'en Algérie, il n'existe pas déjà de « programme institutionnalisé d'enquêtes sur les motifs des incendies » !

Ce qui réduit, selon eux, l'efficacité potentielle des initiatives de prévention, par manque d'actions ciblées sur les groupes humains responsables. La prévention, disent-ils, restera donc vouée à l'échec. Et ancrée à des modèles maintenant dépassés qui ne s'appuient que sur des infrastructures du type pistes, points d'eau et pare-feux.

Le ministre de l'Intérieur s'en est tenu, quant à lui, à son idée, à savoir que des nombreux incendies qui ont ravagé l'été dernier des milliers d'hectares de forêts dans les wilayas du pays, ont été causés par des « mains criminelles » !

Et la motivation de cette « pyromanie » est avant tout pécuniaire !

Il rejoint en cela les riverains des massifs forestiers qui avaient estimé que l'on

D'énormes feux de forêt se sont déclarés l'année passée dans plusieurs régions du pays. Ils n'ont pas manqué de soulever moult interrogations.



Ph. Rachid K.

est en face de prédateurs du foncier ; c'est une opération politique, une vengeance orchestrée par des centres prédateurs dérangés visant à garrotter la prédation, récupérer le foncier agricole détourné de sa vocation ou utilisé, exclusivement, comme garantie pour l'obtention des crédits bancaires qui ne donnent lieu à aucun projet ».

C'est maintenant établi : des maffieux tirent profit des hectares dévastés qui sont récupérés pour les besoins des promoteurs immobiliers sans scrupules.

Il y a aussi l'escroquerie à l'assurance pratiquée par certains pour retaper leurs maisons ou se faire rembourser leurs plants !

Il y a également les chercheurs de miel sauvage qui n'hésitent pas à enflammer les branches pour récupérer le produit.

Ces catastrophes ont bien sûr fait réagir d'autant plus que derrière les récents incendies, des criminels pyromanes ont agi pour leur propre compte ou pour des lobbies.

Que font, entre-temps, les collectivités locales ?

1. Disposent-elles, par exemple, d'un système d'alerte rapide pour signaler tout départ d'un feu ?

2. Ont-elles conçu et mis en œuvre des aménagements adéquats pour faciliter l'intervention des services compétents en matière de lutte contre les feux de forêt ?

3. Ont-elles procédé en temps et en heure, aux débroussaillages nécessaires des endroits à risque ?

4. Ont-elles identifié les moyens humains et matériels à mobiliser rapidement en cas d'incendie ?

5. Ont-elles un plan de communication destiné aux fumeurs négligents ?

Il faut dire aussi que le laisser-aller, et les interventions conjoncturelles d'un personnel non formé pour la circonstance agravent la situation, quand la catastrophe se produit !

Mais force est de constater qu'en l'absence d'une stratégie d'intervention à moyen et à long termes, les mêmes erreurs et les mêmes défaillances se reproduisent de manière cyclique, avec leur lot de drames humains et de dégâts matériels.

Autre question : nos communes disposent-elles d'un plan ORSEC ?

Oui, avait répondu, par exemple, un élu de l'APW de Tizi-Ouzou en ce qui concerne le plan ORSEC ; il affirme toutefois que « les plans de lutte contre les incendies sont très mal adaptés et vraiment dérisoires dans une wilaya telle que Tizi-Ouzou dont le boisement occupe 38% de sa surface totale ».

Et à l'élu d'asséner : « Le plan ORSEC a démontré tout au long de cette calamité exceptionnelle, qu'il était tout simplement obsolète, car il n'a pas répondu à l'urgence du moment ! »

Il en est ainsi des 600 autres communes dont les plans ORSEC nécessitent, pour le moins, et de l'aveu du responsable de la Délégation aux risques majeurs dépendant du ministère de l'Intérieur, des opérations de mise à niveau de moyens d'intervention et de lutte contre les risques majeurs.

Rappelons que dans une époque pas si lointaine, les présidents d'APC avaient bénéficié d'une formation de 5 semaines à l'ENA, en matière « de management opérationnel et de gestion des risques ».

De plus, les communes ont été dotées de tous les équipements et autres engins à même de leur permettre de suivre et de réaliser leurs projets, mais aussi, en cas de besoin, pour pouvoir intervenir pour dégager les voies de circulation et réaliser les opérations de secours.

En plus de ces dotations, les 1.541 communes du pays ont bénéficié de l'apport de cadres techniques de haut niveau : 1.000 architectes et ingénieurs ont été ainsi recrutés et déployés dans les collectivités locales.

À ce propos, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire serait bien inspiré de lancer « un audit » à ce sujet, ou pour le moins, dépêcher une inspection pour connaître les causes de ce gâchis !

Les étés meurtriers et les incendies ont marqué profondément les populations durablement touchées dans leurs chairs et leurs biens. Elles s'attendaient, pour le moins, et devant la gravité de la situation, à ce que le gouvernement classe leurs régions « zones sinistrées ». C'est cette insolente torpeur, le manque de réactivité, voire l'indifférence des institutions, tant centrales que locales, à l'égard de la détresse des populations qui a provoqué par le passé la désaffection de ces dernières à l'occasion des élections.

Ce qui, rappelons-nous, avait fait réagir le président Abdelmadjid Tebboune qui, dans l'urgence, avait convoqué le Haut-Conseil de sécurité suite aux dysfonctionnements graves qui avaient impacté négativement la vie du citoyen et pris la forme, dans certains cas, d'actes de sabotage destinés à nuire à la bonne marche de l'économie et des institutions du pays.

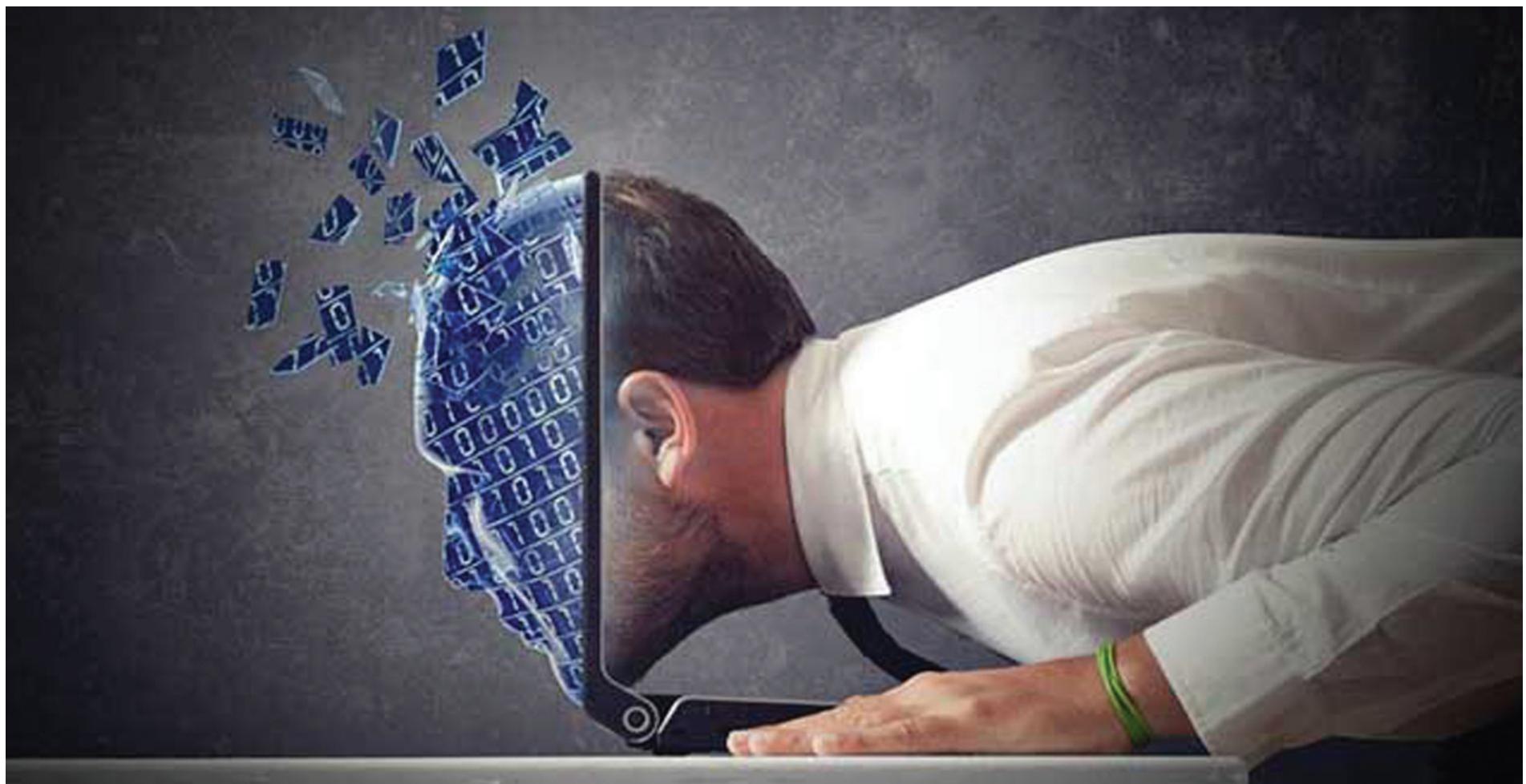
Il avait insisté pour que des enquêtes approfondies soient menées avec la plus grande célérité sur de tels agissements, entre incendies de forêt, ruptures en alimentation en électricité et eau potable, indisponibilité brutale des liquidités au niveau des centres postaux et dégradation des bouteilles et citerne d'oxygène dans les hôpitaux, à l'effet de déterminer avec précision les véritables responsabilités.

Aujourd'hui, l'heure est à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour prévenir et combattre les incendies de forêt.

Pour preuve, l'Etat a cassé sa tirelire pour acquérir et/ou des avions bombardiers d'eau et des canadairs pour ne plus faire revivre « un été meurtrier » aux populations durement éprouvées l'année passée !

Révolution numérique en cours et démocratie culturelle

Le système éducatif face au cyberspace



Par Mohamed Bensalah *

Dans quelle mesure les nouvelles technologies l'information et de la communication sont-elles en train de modifier nos vies, avec quels résultats et surtout quelles conséquences sur l'organisation sociétale ? Cette question, à elle seule, ne peut qu'éveiller la curiosité de tous les citoyens désireux d'en savoir d'avantage sur la politique du cyberspace qui s'instaure progressivement. Les satellites qui tournent autour de nos têtes, l'élosion d'internet et surtout la floraison des réseaux sociaux dans tous les pays, font circuler le des informations au rythme de la célérité de la lumière. Couper internet ou réduire drastiquement son débit, est appréhendé comme une entrave à la liberté de s'informer et de communiquer. Dans son sillage, la percée du web est en train de bouleverser l'ensemble de l'espace médiatique à travers le monde. Pour des citoyens isolés du monde et de leurs dirigeants autoritaires, le téléphone mobile est devenu un outil essentiel de transmission des informations, mais à risque. Téléphoner a même coûté la vie à nombre de Nord Coréens. Les Etats qui recrignent à passer à l'ère du tout numérique savent-ils qu'ils sont en train de perdre la bataille sur le plan culturel. En boudant le numérique ils se marginalisent automatiquement. Avec l'arrivée de la technologie de la téléphonie mobile 3, 4 et 5G, il est désormais possible devenir le centre d'intérêt du monde en émettant des informations originales qui vont parcourir des milliers de kilomètres à la seconde en faisant plusieurs fois le tour du globe et cela grâce à un simple smartphone disponible au fin fond du monde.

En un quart de siècle à peine, notre univers s'est virtualisé. Dans les pays en voie de développement comme l'Algérie c'est par millions chaque année que viennent s'ajouter des « facebookiens » et des internautes trentenaires. Le pays est entièrement dépendant d'internet, de Yahoo et de Google et des sites d'infos, de réseaux sociaux comme Facebook et Twitter qui sont en train de bouleverser nos vies, notre manière de penser et donc notre quotidien. Cette nouvelle configuration des médias, de plus en plus concurrencés par les TV, le journal online, est à présent la seule alternative pour rester en contact permanent avec des citoyens de plus en plus exigeant dispatché à travers la planète. Pour les journalistes conscients des enjeux, la présence sur le net n'a jamais été aussi importante. Leurs vies et la pratique de leurs métiers est en pleine métamorphose. Le contact et la présence doivent être constants sur le terrain en plus d'une vigilance accrue afin d'éviter les pièges de la manipulation et des fake news.

Cette révolution en cours est comparable à

celle de tous les temps forts de l'émergence de nouveaux outils de communication et de connaissance, selon Philippe Quéau (1). On peut citer le tableau noir, qui a permis à la leçon de se faire devant tous les élèves invités à réagir. L'inursion du stylobille, qui chassa la plume, une substitution contre laquelle bataillèrent durant dix ans les instituteurs, pronostiquant la mort de l'enseignement de la calligraphie. Arrive enfin l'année 1454 qui vit Jean Gutenberg imprimer son premier livre qui, assura la démocratisation de l'accès aux manuscrits. Plus tard est arrivée l'édition de cédérom qui a permis de raconter la vie et l'histoire des citoyens dans leurs communes. La création de site Internet a permis la publication en ligne de travaux collectifs. Ailleurs, on a eu recours aux logiciels spécialisés en mathématiques ou en sciences de la vie. La création de réseaux a suivi avec plusieurs écoles et/ou collèges connectés afin de permettre les échanges entre élèves. Ici, on initie à l'utilisation de la messagerie électronique. Là, on fait un usage quotidien des logiciels de bureautique ou de recherche sur cédérom. Là-bas, Internet est intégré dans toutes les recherches documentaires. Bref, l'école est entrée de plain pied dans ce nouvel espace qui s'instaure.

CONSÉQUENCE DE CETTE INCURSION DE L'ÉCOLE DANS LE CYBERESPACE

Le foisonnement est incontestable, la diversité des pratiques inévitable. D'où une multitude de questions : dans quelle mesure les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont modifié la Pédagogie ? Avec quels résultats et quelles conséquences sur l'organisation des cours, les habitudes des enseignants et les comportements des élèves ? Autrement dit, sera-t-il encore possible, demain, de faire cours « comme avant », c'est-à-dire avant que les NTIC n'investissent le milieu scolaire ? Sans doute. Tout un chacun sait que l'histoire de l'éducation est jalonnée d'innovations technologiques censées révolutionner l'acte et la relation pédagogique. Chaque génération de technologies pénètre et s'incruste dans le système éducatif, porteuse de promesses souvent démesurées mais opportunément oubliées dès que surviennent de nouvelles innovations. Une différence cependant majeure avec le passé : les nouvelles technologies qui ont récemment fait leur entrée à l'école ont été soutenues par les parents sous la pression d'une très forte demande sociale, contrairement à la pédagogie active, résistée le fait de quelques militants.

Cela dit, fondamentalement, l'arrivée des nouvelles technologies est en train de modifier le rapport « professeur/élèves ». De manière conjoncturelle d'abord : tous les enseignants témoignent du surcroît de motivation chez les enfants lorsque, d'une manière ou d'une autre, le cours intègre les nouvelles technologies. De manière structurelle ensuite, le maître perd sa

place d'unique détenteur du savoir et de la connaissance. Le rapport aux savoirs, donc aux élèves, s'en trouve bouleversé et le suivi individualisé et facilité. Par ailleurs, le fait de pouvoir produire quelque chose donne du sens aux activités scolaires. Pour l'écriture et la lecture, au primaire, l'effet est indéniable (3). Dans le cas de la production d'écrits, avoir à sa disposition via le web ou la messagerie de vrais lecteurs, donne du sens au travail et aux efforts de réécriture. Il en est autrement avec les nouvelles technologies, et en premier lieu Internet : le web élargit largement la socialisation et favorise les retours. Il y a transmission du savoir tout en le construisant. De nombreux travaux, conduits aux Etats-Unis à partir d'échantillons de « classes branchées », ont souligné l'importance des changements qui attribuent plus de responsabilités aux élèves dans leur apprentissage. Soulignons toutefois que la modification n'est pas exclusivement sémantique.

DISCOURS ET POLÉMIQUES SUR LES CHANGEMENTS

Dans les établissements scolaires dans notre pays, la transmission des connaissances demeure le plus souvent la prérogative exclusive de l'enseignant. C'est lui et lui seul, qui a la liberté de bouger, d'amorcer des actions et des interactions, de planifier l'emploi du temps et des ressources, et de poser des questions. Les élèves sont, la plupart du temps, des auditeurs passifs. Excepté certaines classes expérimentales où est favorisée la construction des connaissances, l'activité et la liberté sont devenues des privilégiés partagés avec quelques panels sélectionnés d'élèves. Ce qui semble certain, c'est que le suivi individualisé facilite cette évolution qui n'est pas sans conséquences sur l'organisation du système éducatif, les horaires, la disposition des classes et la répartition des élèves. Ainsi, le travail en groupe prend une autre dimension. L'interdisciplinarité en ressort renforcée et les possibilités d'expérimentation élargies.

Prenons l'exemple d'un logiciel qui retrace un mode de vie historique. Il est possible de changer un facteur démographique afin d'observer les effets grâce à des supports numériques. Le suivi individualisé des élèves facilite, va laisser des traces précises de leur travail, de leur progression et des difficultés rencontrées. Cela ne s'opère pas, bien sûr, du jour au lendemain car l'enseignant, en position d'un savoir plus ne peut se métamorphoser sans une ardue initiation pédagogique. Il est, et a toujours été, bien avant les élèves, l'unique détenteur des connaissances. Par ailleurs, ce n'est plus, non plus, la classe qui sera dominante comme lieu d'enseignement. C'est tout l'établissement scolaire, une fois après avoir connecté au même réseau, apprenants et enseignants. Les TIC, en bousculant les connaissances et l'activité du maître, vont mettre fin à l'isolationnisme du métier d'enseignant. C qui en soi est

une bonne chose. En métamorphosant totalement le système d'enseignement tant au niveau de l'interdisciplinarité, du suivi pédagogique individualisé et de l'auto-évaluation ; l'irruption des TIC ne peut être que salutaire et à plus d'un titre. Tout doit être fait pour éviter que l'école publique ne rate pas le train de la modernisation. Aucune transformation ne sera possible à l'avenir. Cet avis d'André Malraux qui s'exprimait ainsi en références à l'utilisation de l'ordinateur à l'école en avril 1974, avait pressenti ces bouleversements, nous ne pouvons que le partager.

Le développement des NTIC est donc un train de modifier les pratiques pédagogiques quotidiennes et pas seulement. Cette évolution ne sera pas sans conséquences sur l'organisation du système éducatif dans son ensemble, sur les horaires, la disposition des classes, la répartition des élèves, la conservation des mêmes découpages disciplinaires... Cela dit, l'école publique a les ressources suffisantes pour amorcer ce grand tournant avec intelligence et lucidité. La condition expresse exige que le débat sur les contenus d'enseignement engage tout le monde enseignant et ne soit plus l'affaire de quelques spécialistes privilégiés. Cela contribuera à débloquer les pratiques qui ont encore des difficultés à se généraliser comme, l'interdisciplinarité, le suivi pédagogique individualisé, l'évaluation permanente, l'auto-évaluation, la fin de l'isolationnisme du métier d'enseignant. Au terme de cette réflexion rapide, nombre d'interrogations demeurent sans réponses. Parmi ces dernières celles qui s'inscrivent dans la durée, et qui vont mieux permettre d'approcher et de conceptualiser les mouvements de changement et de mobilisations éducatifs et culturels. Une étude de dimension diachronique et historique devrait s'attacher à l'évolution des faits linguistiques dans le temps reste envisageable afin d'opérer une distinction entre les divers mouvements en action au sein du système d'enseignement. Cette étude devrait aussi prendre en charge l'analyse des relations entre le matériel, le symbolique et le social, afin de permettre la compréhension des diverses transformations au sein des institutions pédagogiques à travers le monde.

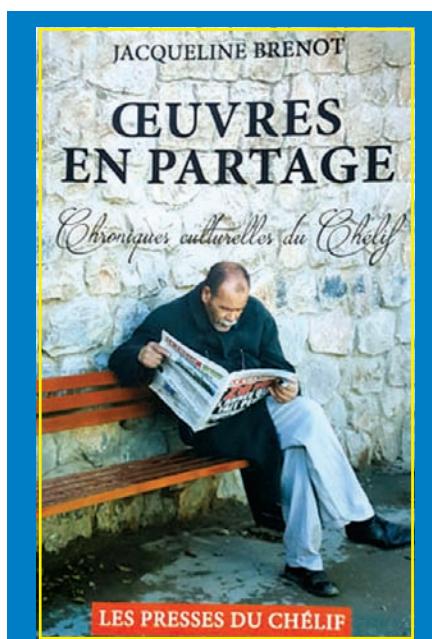
* Enseignant retraité (anciennement chargé du Centre Pédagogique Multimédia à l'Ecole Normal Supérieur d'Oran).

Notes :

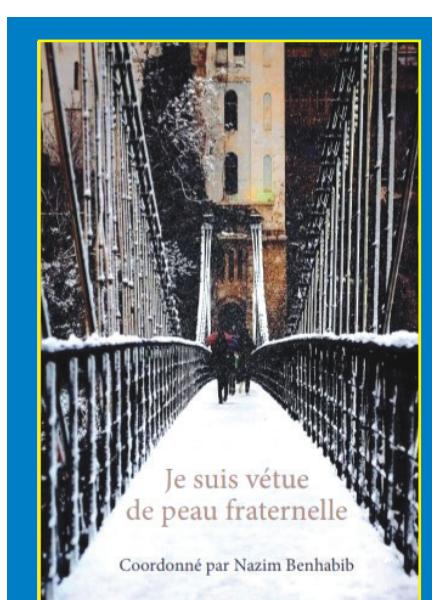
- (1) «La Planète des esprits -Pour une politique du cyberspace, « compare ainsi les nouvelles technologies, « la révolution en cours», à tous ces temps forts de l'émergence de nouveaux outils de communication et de connaissance.
- (2) L'observatoire des Technologies de l'Education en Europe le signale.
- (3) Cf : Livre blanc sur l'opération «Graine de multimédia».



Médatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

ŒUVRES EN PARTAGE.
Chroniques culturelles du Chélib.
Recueil de chroniques de Jacqueline Brenot. Les Presses du Chélib, Chélib 2018, 207 pages.



JE SUIS VÊTUÉE DE PEAU FRATERNELLE.
Dans l'intimité des mémoires algéro-françaises. Ouvrage collectif coordonné par Nazim Benhabib et Emile Martinez. Editions Frantz Fanon, Alger 2022, 330 pages, 1.000 dinars.

Un ouvrage somme toute assez original sortant de l'ordinaire qui fait qu'un ouvrage collectif est la somme de contributions généralement assez consistantes. Ici, point du tout. Au total, une trentaine de contributeurs se partagent plus de 300 pa-

ÉCRITS FRATERNELS

Elle a commencé par rédiger, pour l'hebdomadaire chélifien «Le Chélib», une chronique hebdomadaire consacrée à la littérature algérienne francophone, en présentant des titres et des auteurs, mais aussi en s'intéressant à l'actualité culturelle et à des artistes d'origine algérienne vivant, pour certains, entre l'Algérie et la France. Quoi d'étonnant de sa part, en raison de sa formation et aussi et surtout, à mon avis, d'une bonne dose d'*«algérianité»*.

Bien sûr, cela ne s'est pas fait de manière linéaire mais au hasard des parutions récentes et, aussi, en fonction des accès -parfois faciles, souvent difficiles- aux ouvrages récemment parus, hors du territoire national.

L'auteure, «graveuse d'histoires» (Djilali Bencheikh dixit) a su, à travers ses chroniques, saisir la préoccupation identitaire et mémorielle qui traverse les ouvrages récents de la littérature algérienne et grâce à son style et à son analyse tirer, en allant au-delà des simples lectures, les qualités des uns et des autres. Car, il est évident que chaque œuvre repré-

sente, quelque part dans la masse des pages noircies, une partie de la personnalité de l'auteur : le sens de l'énigme et du mot chez Yasmina Khadra, l'humour chez Azouz Begag, la concision du phrasé chez Kamel Daoud, la gravité chez Maïssa Bey, la poésie chez Amina Mekhlifi, la pluralité chez Leila Sebbar...

Au total, 29 auteurs et 30 ouvrages sont présentés : cela va de Nourredine Saâdi avec «Boulevard de l'abîme», Samir Toumi avec «L'effacement», Maïssa Bey avec «Hizya» à Djilali Bencheikh avec «Le treillis et la minijupe», Mohamed Boudia avec ses «Œuvres, écrits politiques, théâtre, poésie et nouvelles», Nadjib Stambouli avec «Le fils à maman ou la voix du sang», en passant par Akram Belkaïd avec «Pleine lune sur Bagdad», Arezki Metref avec «Splendides exilées» et Yasmina Khadra avec «Ce que le mirage doit à l'oasis»... Des œuvres pour la plupart connues, et à (re-) découvrir pour d'autres.

L'Auteure : Née à Alger dans les années 50 (sa mère était du côté de Taher et son

père, fonctionnaire en Algérie (et communiste) a été partisan de l'indépendance du pays. Professeur de lettres, écrivaine, artiste plasticienne. Plusieurs ouvrages dont «Une enfance dans la guerre -Algérie 1954-1962» et «A l'école en Algérie des années 1930 à l'Indépendance». Collaboratrice au journal (hebdomadaire) «Le Chélib» de Ali Laïb.

Extrait : «La cuisine méditerranéenne est l'antrre de l'enfer des animaux marins» (p 17).

Avis Pour (tout ?) savoir sur la littérature algérienne présentée par l'auteure. Très instructif. En attendant une suite.

Citations : «On ne plaisante pas avec les héros, alors on les terrasse par derrière, en traître, on les expédie dans l'autre monde avec des poisons de patotille» (p 22), «On ne raconte pas les combats de Géants, on les assume, puis la mythologie s'en charge» (p 22).

à-dire une catastrophe !» (Hélène Cixous, p 321).

Avis Le titre est un vers de la poétesse algérienne Anna Gr»ki (Sned, 1963). Un livre «sans destinataire ni destination»... Pour tous. Un des plus émouvants livres parmi tous ceux édités portant sur la fraternité humaine, au-delà du temps et de l'espace. Apaisant. Chaque témoignage, concis et direct, est une sorte de confession nous ramenant à la profonde amitié liant tous ceux qui aiment l'Algérie, et ce, quels que soient les erreurs ou dérapages du passé.

Citations : «L'annistie peut répondre à des nécessités politiques, mais elle ne doit pas déboucher sur une amnésie collective qui ferait passer aux oubliettes de l'histoire la mémoire tragique de ces justes qui ont payé si cher leur engagement pour des valeurs auxquelles ils croyaient profondément» (Daniel Blanc, fils de Camille Blanc, maire d'Evian, assassiné par l'OAS), «Un traité ne suffit pas à extirper des mémoires collectives les sentiments qu'une histoire douloureuse y a inscrits» (Emile Martinez, p 102), «La mémoire n'est juste que si l'Histoire la confirme» (Emile Martinez, p 104), «La colonisation était un crime, on ne nous avait enseigné que d'illusoires bienfaits» (Marie-Joëlle Rupp, p 124), «Une grand chirurgien n'est pas simplement un chirurgien habile, au diagnostic sûr, au geste efficace. Un grand chirurgien est un homme qui laisse une école» (Georges Timsit, p 142), «Amrouche (Jean El Mouhoub) n'est pas une littérature, c'est une âme» (Tassadit Yacine, p 214).

ges, avec des textes assez ramassés. L'autre aspect intéressant est le sujet abordé : celui de la fraternité algéro-française à (re ?)-trouver. Tout du moins dans ses parties qui avaient réussi à faire un bout de chemin durant la colonisation et après. Tâche peu aisée lorsqu'on sait les mille et un obstacles encore dressés outre-Méditerranée par les laudateurs des «bienfaits de la colonisation» rejoints, ces derniers temps, par les islamо-arabo-algérophobes. Mais, l'espoir fait vivre. Le contenu de cet ouvrage y participe grandement. Il y a un peu de tout et de tout un peu, ce qui en fait sa richesse. Les auteur(e)s sont nombreux (intellectuels, artistes, écrivains, diplomates, hommes de foi, architectes, médecins, pédagogues...) et leurs contributions diverses, toutes tentant de démêler en quelques pages l'accessoire et l'essentiel avec finesse et lucidité. Ils nous plongent dans l'intimité des mémoires franco-algériennes pour en extraire ce qu'il y a de positif, de beau et de commun avec pour objectif la mise en valeur des promesses de l'avenir.

La très bonne idée est d'avoir ouvert le livre avec un texte de Mgr Paul Desfarges, un digne héritier de Mgr Léon Duval, se «sentant personnellement impliqué» dans les efforts de réconciliation des mémoires.

Un autre texte émouvant est celui de Daniel Blanc qui nous fait revivre son père le maire d'Evian assassiné par l'OAS parce que sa ville avait accepté d'accueillir les négociations Etat français-GPRA. Et d'autres, et d'autres...

Les auteurs : Paul Desfarges, Daniel Blanc, Fatima Besnaci Lancou, Didier Ne-

Communes côtières Des instructions pour l'installation des administrateurs des plages

D.B.

Pour une meilleure gestion des plages et dans un souci d'offrir un séjour agréable aux milliers d'estivants qui privilégièrent la destination Oran, le wali d'Oran a adressé aux maires des communes côtières, des instructions pour la désignation des administrateurs des plages, dans le cadre de la saison estivale, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya. Ainsi et à l'instar des précédentes saisons, les communes côtières de la wilaya d'Oran procéderont, dans les tout prochains jours à l'installation des administrateurs des plages. Cette année, et conformément aux instructions du wali, le gestionnaire des plages sera renforcé dans ses missions, par des élus, dans chaque commune côtière. Nos sources indiquent que tous les administrateurs des plages suivront un cycle accéléré de formation sur tout ce qui a trait à la gestion des plages,

notamment l'application des lois, notamment celles liées à la gratuité des plages, l'accueil, les relations entre l'administration et les estivants... Plus connu sous l'appellation de « Monsieur Plage », cet agent public est désigné dans chaque commune, pour toute la saison estivale. Il aura pour mission de coordonner entre les différents intervenants et signaler au quotidien, tout manquement ou insuffisance en termes d'hygiène, de quiétude et de sécurité des périmes balnéaires. Nos sources, indiquent que l'installation de cet administrateur pour toute la durée de la saison estivale, intervient en application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant à offrir aux estivants les meilleures conditions de séjour, en bord de mer. Nos interlocuteurs indiquent que cette expérience de gestion des plages a été lancée, il y a plus de trois années, dans l'ensemble des communes balnéaires et avait donné ses fruits malgré quelques petits problèmes, d'où la nécessité de ce cycle de formation. Nos sources indiquent que cet apport répond aux attentes des estivants. Les services du Tourisme de la wilaya ont estimé que le renforcement de la gestion des plages par ce « dispositif vigilant », initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, pourra améliorer les prestations au profit des estivants. Outre son travail de coordination entre les différents services, l'administrateur peut recourir au service des garde-côtes pour la surveillance des engins mécaniques en mer (jets-skis), ainsi que le renforcement du transport assurant les dessertes aux plages et sites balnéaires dans la perspective de l'assurer même à des heures tardives. L'intérêt est également accordé à la mise d'un terme à certaines pratiques commerciales informelles comme l'occupation anarchique et illégale des espaces balnéaires.

Lutte contre l'occupation des trottoirs et le rejet des déchets

La police sensibilise à Dar El Hayat

K. Assia

La campagne de lutte, lancée de puis des mois par les services de la Sûreté d'Oran contre le squat des espaces publics se poursuit. Avant-hier, c'est à Dar El Hayat et la rue Ghaouti Abdelkader que les services de la 1^{re} Sûreté urbaine, appuyés par leurs collègues de la voie publique de la Sûreté d'Oran, ont tenté de sensibiliser les commerçants sur la réglementation qui régit l'activité commerciale et sur les nouvelles dispositions des autorités locales qui portent sur la lutte contre

le squat des espaces publics, sans autorisation et sur le rejet anarchique des déchets. L'occupation illégale des trottoirs, sans autorisation, par des commerçants ou des vendeurs ambulants est devenue un véritable cauchemar pour de nombreux citadins dont certains se disent impuissants face à une telle prolifération. Ainsi et pour lutter contre ce phénomène, le wali d'Oran a interdit tout squat des trottoirs et des espaces se trouvant en face des magasins. Il a insisté également sur la lutte contre la spéulation sur les denrées

Une saison estivale sous haute surveillance Un dispositif de lutte contre les MTH et les zoonoses

J. Boukraa

Un important dispositif de prévention contre les intoxications alimentaires, les zoonoses et les maladies à transmission hydrique, sera lancé par la direction de la Santé et de la Population, durant cette saison estivale. Cette opération vise à éviter tous risques de quelque nature que ce soit aux citoyens en général et aux estivants en particulier. Dans ce cadre, une grande opération de salubrité publique a été lancée à travers tout le territoire de la wilaya et plus encore à la Corniche oranaise et les sites à forte densité touristique. Des agents de la direction sillonnent les différents commerces de boucherie et les hôtels dans le but de contrôler l'hygiène dans ces endroits. En dépit des campagnes de sensibilisation et des actions de la direction du Commerce, le spectre des intoxications alimentaires collectives, plane toujours sur Oran. Les citoyens continuent d'être victimes des intoxications, suite à la consommation de produits avariés. Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année, mais durant la période estivale, ils deviennent plus importants, et sont dus généralement, à la chaleur qui favorise le développement des micro-organismes, à la consommation d'aliments

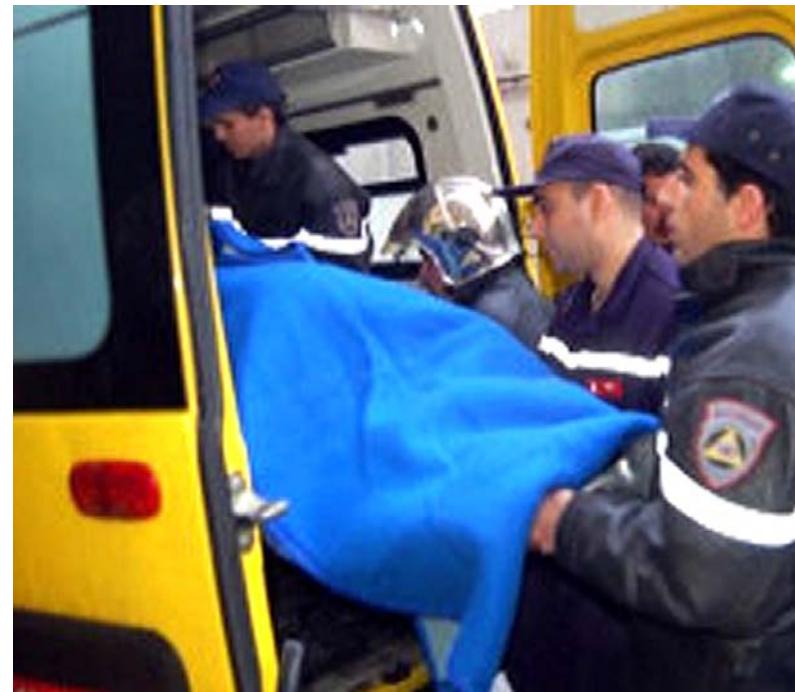
non contrôlés par les estivants et aux repas collectifs lors de fêtes. Ces intoxications sont dues au non-respect des règles d'hygiène et de la chaîne de froid, notamment pour les produits périssables tels l'oeuf utilisé dans la confection des gâteaux et des pâtisseries, outre le lait et ses dérivés, les conserves et les boissons, sont aussi mis à l'index. La pâtisserie, les pastèques, les laitages et la viande congelée mal conservés et qui échappent à tout contrôle d'hygiène, font le plus de victimes. Dans le même cadre et afin d'éviter les maladies à transmission hydrique, les eaux des plages feront l'objet quotidiennement, de prélèvements d'échantillons qui seront acheminés vers les laboratoires d'analyses, pour déterminer leur qualité physico-chimique. Les services de prévention des établissements sanitaires ont entamé, il y a quelques jours, les contrôles de la

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER
Meki Lazreg, 69 ans, Akid Lotfi
Bouzidi Mourad, 50 ans, El Kerma
Bouledrag Ouda, 81 ans, Bel-Air
Bouskhiji Yamina, 92 ans, Hassi Bounif

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	25 chouel 1443				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
04h08	13h00	16h50	20h13	21h49	

Axe Bousfer-La Madrague Trois morts dans un accident de la route



J. Boukraa

30 ans, sont morts sur place. Les dépouilles ont été évacuées à morgue de l'hôpital 'Medjbeur Tami' dans la commune d'Ain El-Turck , a-t-on indiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame. La Protection civile a saisi cette occasion pour appeler les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité afin d'éviter les dommages et les drames.

Après d'importants travaux de réhabilitation Le stade des «Castors» d'Oran rouvrira demain

Le stade d'athlétisme, sis au quartier 'Les Castors' (commune d'Oran), rouvrira ses portes, vendredi, après avoir subi d'importants travaux de réhabilitation en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue cet été dans la ville d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de la Ligue oranaise d'athlétisme. Le stade 'Les Castors' d'Oran a programmé pour l'occasion un championnat de wilaya (B) de 2 jours (vendredi et samedi) ainsi qu'un autre dédié à la catégorie des écoles, a précisé la Ligue. L'infrastructure sportive, la seule réservée à l'athlétisme, dans la capitale de l'Ouest, avant la construction du stade dédié à cette discipline relevant du nouveau Complexe sportif de Bir El Djer (est d'Oran), a bénéficié de plusieurs opérations de rénovation ayant touché en particulier la piste d'athlétisme entièrement rénovée, a-t-on encore souligné. D'autres travaux ont été engagés sur les lieux comme la réfection des anciens pylônes d'éclairage et l'installation de 6 autres, la restauration des tribunes et des vestiaires, ainsi que la dotation du stade d'une cafétéria. Le stade d'athlétisme

'Les Castors' devrait être utilisé lors de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, comme l'une des bases d'entraînement au profit des sportifs concernés par les épreuves d'athlétisme, rappelle-t-on. Outre les opérations de réhabilitation engagées, jusque-là, en prévision du rendez-vous méditerranéen, ce site devrait également subir, après les JM, une autre opération de rénovation de sa pelouse en gazon naturel.

Cette dernière a été dernièrement programmée en prévision de la tenue à Oran d'une partie des rencontres du Championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) de football, au cours duquel le terrain de ce stade, qui a fait l'objet il y a quelques semaines d'une visite d'une délégation de la Confédération africaine de football, en Algérie, sera utilisé pour les entraînements des sélections concernées. Les rencontres du CHAN prévu en janvier 2023, devraient avoir lieu dans 4 stades du pays, à savoir : le nouveau stade de 40.000 places d'Oran, le « 5 Juillet » d'Alger, le "Chahid Hamlaoui" de Constantine et le « 19 Mai 1956 » d'Annaba, rappelle-t-on.

La Sûreté d'Oran se dote d'une brigade Vélo

K. Assia

Le corps de la Sûreté d'Oran sera renforcé d'une brigade cycliste ou une brigade VTT, une unité qui vient s'ajouter au dispositif de sécurité, mis en place, en prévision des Jeux méditerranéens. Cet effectif de la police nationale est en stage et sera prêt pour assurer ses fonctions lors du rendez-vous sportif international qu'abritera, le mois prochain, la ville d'Oran. Il s'agit d'une brigade composée d'unités de la police qui se déplacera uniquement en

TLEMCEN

Prise en charge précoce des malades à risque vasculaire

Le service de médecine interne du CHU «Dr. Tidjani Damerdji» de Tlemcen s'attèle ces jours-ci à instaurer une nouvelle pratique d'échographie couplée au doppler pour la prise en charge précoce des malades à risques vasculaires pour les pathologies de diabète, hypertension, obésité, hypercholestérolémie et de syndrome métabolique.

Khaled Boumediene

Cette stratégie innovante de prise en charge précoce des malades à risque vasculaire sera étendue à tous les services de cet hôpital hospitalo-universitaire, a-t-on hier auprès de Mansour Boukhiar, directeur de la santé et de la population de Tlemcen. « Au-delà de stratégie de prévention spécifique qui gagnerait à être améliorée, cette pathologie chronique, comme toutes les autres, questionne le système de soins de premier recours sur son organisation et son efficacité à prendre en charge des patients notamment par l'échographie couplée au doppler des vaisseaux des patients et surtout dans la prévention de l'amputation du diabétique. L'accent est donc mis aujourd'hui sur le développement de tous les outils nécessaires en vue d'obtenir des marqueurs performants de détection précoce des atteintes vasculaires et pour aider le praticien et le patient à rechercher les soins les plus appropriés », a expliqué le DSP de Tlemcen.

Pour sa part, le professeur Ali Lounici, chef de service de la médecine interne et président du conseil scientifique du CHU a précisé que « ce marqueur d'ordre clinique, biologique et morphologique, acquis récemment dans le cadre de la nouvelle



approche globale de la prise en charge précoce des malades à risque vasculaire, est un outil de détection morphologique. C'est là un équipement considérable, et je me félicite de son acquisition pour la détection précoce du diabète sachant qu'il contribuera de manière importante à notre connaissance du diabète et de ses conséquences. Grâce à ce marqueur du laboratoire de recherche sur le diabète, il sera possible de détecter à un stade précoce les atteintes des parois vasculaires notamment avant l'apparition de la plaque qui obstrue les artères et de relever les éléments épidémiologiques, cliniques, radiologiques, biologiques, thérapeutiques et évolutifs des patients examinés et aussi de mettre en évidence les anomalies vasculaires des patients présentant un pied diabétique ».

Selon le Dr. Asma Tabti, « la mesure de l'épaisseur intima média à l'écho doppler artérielle des vaisseaux du cou est une méthode non invasive sensible et reproduisante qui permet le dépistage de l'athérosclérose à un stade précoce avant l'apparition de la plaque et des complications. Le dépistage concerne les sujets ayant des facteurs de risques comme le tabac, le diabète, l'hypertension artérielle et la dyslipidémie. L'identification des sujets asymptomatiques à haut ris-

que cardiovasculaire est importante car l'intensification du traitement médical permet de prévenir la mortalité et les complications cardiovasculaires, tels l'accident vasculaire cérébral, l'infarctus du myocarde et l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs ».

Par ailleurs, l'interniste du CHU de Tlemcen, Yasmine Faiza Touil, a fait savoir que « l'athérosclérose par son implication dans les pathologies cardiovasculaires est un fléau aux conséquences parfois fatales. La recherche avance pour un dépistage plus précoce et une meilleure prise en charge. Elle est caractérisée par la formation d'une plaque d'athérome au niveau de la paroi des artères. La population exposée est représentée essentiellement par les patients diabétiques, hypertendus, tabagiques et dyslipidémiques. La plaque d'athérosclérose de la carotide est détectée par l'examen échodoppler afin de stratifier le risque cardiovasculaire, les méthodes avancées et émergentes de l'analyse de la composition et l'activité des plaques par les ultrasons sont importantes pour évaluer le risque cardiovasculaire du patient suivant les recommandations de standardisation des mesures 2D et 3D des plaques artérielles carotidiennes dans le but d'améliorer la prise en charge globale du patient ».

Deux navires participent à la campagne de pêche au thon rouge

Deux navires de la wilaya de Tlemcen participeront à partir de ce jeudi à la campagne de pêche au thon rouge de l'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Le directeur local chargé du secteur, Sahnoun Bouguebriane, a indiqué que la campagne de pêche au thon rouge, qui sera lancée aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 1er juillet prochain, verra la participation des thoniers "Habib Allah", qui prendra le départ

du port de Honaïne, et "Hadj Saïd" du port de Ghazaouet.

Le quota de la wilaya de Tlemcen pour la pêche au thon rouge a été fixé à 106,86 tonnes pour l'actuelle saison de pêche, a ajouté le responsable, rappelant que la campagne de l'année dernière a vu la participation du navire "Hadj Saïd" avec un quota estimé à 63,62 tonnes.

Selon le responsable, deux autres thoniers relevant du secteur privé seront exploités dans la wilaya de Tlemcen en 2024.

TIARET

Gangs de quartiers : quatre personnes écrouées

El-Houari Dilmî

Déférés devant le procureur de la république près le tribunal de Tiaret, quatre individus âgés entre 20 et 39 ans, ont été placés sous mandat de dépôt et écroués au centre pénitentiaire de Tiaret pour «constitution de

gangs de quartiers, port d'armes blanches prohibées et tapage nocturne». Selon un communiqué de la cellule de communication transmis à notre bureau, les faits de cette affaire remontent au début de cette semaine quand les éléments de la deuxième sûreté urbaine, avant d'être déférés devant le tribunal local.

NÂAMA

Saisie de psychotropes, un réseau démantelé

Les services de la Sûreté de daïra de Mecheria ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus et saisi 5.580 comprimés de psychotropes, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par la brigade de police judiciaire de la 4e sûreté urbaine, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un membre de ce réseau était en possession d'une

grande quantité de psychotropes en vue de sa commercialisation à Mecheria, a indiqué la même source, précisant que les policiers ont procédé à la surveillance du suspect, puis à son arrestation.

Suite aux investigations et l'exploitation d'informations sur la présence d'une quantité de comprimés de psychotropes au domicile familial de deux complices du suspect, ces derniers ont été arrêtés et leur domicile a été per-

quisitionné, a-t-on ajouté. Les policiers y ont découvert et saisi 5.580 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés, a-t-on poursuivi.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects pour "détonation et stockage de psychotropes en vue de trafic et de la revente", a rapporté la direction de la Sûreté, ajoutant que les suspects ont été présentés devant les services juridiques compétents.

CHLEF

Des pompiers de l'Ouest en formation

Une session de formation a été lancée à Chlef au profit d'officiers de la Protection civile de sept wilayas de l'Ouest du pays, en vue de leur inclure des informations théoriques et pratiques (de niveau 3) en matière de lutte contre les incendies, a-t-on appris des organisateurs.

"Ce stage s'inscrit dans le cadre du plan de formation interne (2022), fixé par la Direction générale de la Protection civile, l'objectif étant d'élever le niveau d'alerte des différentes unités et agents concernés pour la campagne de lutte contre les incendies de forêts", a indiqué à l'APS, le chargé de communica-

tion à la protection civile de Chlef, le capitaine Sid Ahmed Teguar.

Il s'agit également de la mise à niveau de leurs connaissances théoriques et pratiques, en vue d'assurer, à l'avenir, l'encadrement d'officiers de niveau 1 et 2, a-t-il ajouté.

La formation, destinée à des officiers des wilayas de Chlef, Tlemcen, Mostaganem, Mascara, Oran, Ain Temouchent et Relizane, porte notamment sur l'exploitation des cartes et la connaissance de l'aspect lié à l'utilisation tactique des hélicoptères relevant du Groupement aérien de la Protection civile, ainsi que le déploiement des équipes et la localisation du centre opéra-

tional lors de la lutte contre l'incendie.

Ce stage prendra fin ce jeudi, ont informé les organisateurs, ajoutant que d'autres stages de formation similaires sont prévus, selon un calendrier fixé par les mêmes services.

A noter que la direction de la Protection civile de Chlef a lancé cette semaine, une vaste campagne de sensibilisation contre les incendies des récoltes, suite à l'importante hausse des températures enregistrée dans la wilaya, ayant coïncidé avec le lancement de la campagne moisson-battage dans certaines régions, conjuguée au signalement de plusieurs incendies vite maîtrisés.

MOSTAGANEM

L'alimentation en eau renforcée

L'alimentation en eau potable sera renforcée dans les prochains jours au profit de 11 localités, situées dans la région du Dahra, à l'Est de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi de la direction locale des ressources en eau.

L'opération est entrée dans sa phase expérimentale, laquelle permettra de renforcer l'alimentation en eau potable au profit des localités d'El Hachacha, Hachacha Ammour, Ouled Hamdane, Adjissa, relevant de la commune de Sour, Chouaka, Souana, Ouled Bettahar, El Kouasssa (commune de Sidi Be-

lattar) ainsi que Belkaïd, Touhamia et Seddar, dans la commune de Sidi Ali, selon un communiqué de la direction.

Ces zones rurales (5.200 habitants) vont passer d'un système de distribution de 1 jour sur 5 à une alimentation quotidienne, sans coupures et ce, à partir de la station de dessalement d'eau de mer à Sonacter, via le canalisation de "Sidi Belattar-Sour", a ajouté la même source.

La direction du secteur entend résérer le volume d'eau destiné, dans le passé à ces localités du barrage "Kramis", après l'entrée en service de ce

projet prévu dans les tout prochains jours, estimé à 1.200 mètres cubes pour renforcer l'approvisionnement des autres localités des communes de Ouled Maallah et Sidi Ali.

A rappeler qu'il a été procédé, au titre du programme sectoriel de la wilaya de Mostaganem, et ce, jusqu'à décembre dernier, au raccordement et au renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable au profit de 40.000 habitants de 41 localités, relevant de 14 communes, après réception et mise en service de 18 projets, d'une valeur financière globale, de l'ordre de 532 millions DA.

Deux fois plus de risque de problèmes respiratoires après une infection au Covid-19



Les personnes ayant eu le Covid-19 sont deux fois plus susceptibles que les autres de développer par la suite une embolie pulmonaire ou des problèmes respiratoires, selon une étude des autorités sanitaires américaines publiée mardi. Ces travaux montrent en outre que chez les personnes de 18 à 64 ans ayant contracté le Covid-19, une sur cinq souffre de symptômes suivant son infection et pouvant lui être attribués. Chez les plus de 65 ans, ce chiffre s'élève à une personne sur quatre. Cette proportion correspond aux résultats d'études passées ayant estimé à environ 20 à 30% le nombre d'anciens malades du Covid-19 expérimentant des

symptômes sur le long terme, plus communément appelés Covid long. Au total, l'apparition de 26 soucis de santé potentiellement liés au Covid-19 a été étudiée par les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), à partir d'une vaste base de données de dossiers médicaux dans tous les Etats-Unis. Les symptômes expérimentés par des patients ayant eu le Covid-19 après leur infection (plus de 350.000 personnes) ont été comparés à des patients ne l'ayant pas eu, sur une période allant de mars 2020 à novembre 2021.

«Les anciens malades du Covid-19 ont significativement plus de risques que le groupe de contrôle de développer des pathologies pouvant être attribuées à une infection préalable», ont écrit les CDC. Les soucis de santé les plus communément expérimentés étaient des symptômes respiratoires, ainsi que des douleurs musculo-squelettiques. Chez les plus de 65 ans, tous les soucis de santé étudiés avaient davantage de risque de survenir après une infection au Covid-19. Chez les adultes de moins de 65 ans, le risque restait inchangé pour seulement quelques uns (problèmes de santé mentale, maladies cérébrovasculaires...). Pour les deux groupes, le risque était le plus accru pour les symptômes respiratoires et les embolies pulmonaires-des caillots de sang bloquant une artère pulmonaire, et pouvant se révéler mortels.

Brésil: 21 morts lors d'un raid policier dans une favela de Rio

Au moins 21 personnes ont été tuées mardi lors d'une nouvelle opération policière sanglante à Rio de Janeiro, un an après le raid le plus meurtrier de l'histoire de la ville, qui avait déjà fait 28 morts. À la mi-journée, le bilan provisoire de la police s'élevait à 11 morts, mais il a pratiquement doublé en quelques heures, de nombreux cadavres ayant été transportés dans l'après-midi vers un hôpital tout proche, selon un photographe. Les autorités sanitaires de l'Etat de Rio ont confirmé la présence de 20 corps à l'hôpital Getulio Vargas, qui a également reçu sept blessés. Ce bilan ne prend pas en compte la mort d'une habitante de la favela de Vila Cruzeiro atteinte par une balle perdue l'ayant tuée sur le coup, selon la police, qui assure qu'au moins 11 victimes



étaient des «suspects».

La police militaire, qui mène fréquemment ce genre d'opérations matinales dans les favelas de Rio contre les narcotrafiquants, assure avoir été accueillie par des tirs alors qu'elle entamait une opération destinée à «localiser et capturer des criminels cachés» à Vila Cruzeiro. «C'était une opération prévue depuis des semaines,

mais nous avons identifié des déplacements de criminels pendant la nuit et nous avons décidé d'intervenir», a expliqué le colonel Luiz Henrique Marinho Pires, qui a précisé que les suspects s'apprêtaient à fuir vers une autre favela. Il a également révélé qu'un hélicoptère utilisé par les policiers lors de l'opération avait été atteint par plusieurs balles.

— Publicité —

AVIS DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

La SIGESIM, met en vente par soumissions cachetées au plus offrant, un bien immobilier localisé dans la zone d'activités d'Ouled Boudjemâa, commune de Beni-Saf, Ain Temouchent, composé d'un terrain qui développe une superficie de **1.449 m²**, sur lequel sont érigées deux constructions non achevées.

Le prix de vente minimum est fixé à **43 940 000 DA**.

Conditions de vente :

- ✓ Les personnes intéressées doivent se rapprocher de la SIGESIM pour retirer le cahier des charges qui fixe les clauses et conditions applicables à la vente ;
- ✓ Le dépôt et l'ouverture des offres est fixé au jeudi 02 juin 2022, à 10 h ;
- ✓ Pour toute autre information, vous êtes invités à vous rapprocher de la SIGESIM, sise à Alger, El Hamma, ou à téléphoner au : (023) 511 674 / (023) 511 676.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Vends F4 à Misserghine, Rdc, superficie 90 m², 2 façades, 3 balcons, vue sur jardin, acté, livré foncier, prix 880 unités - Tél: 0672.76.32.51

■ A vendre ou à louer appart F3-F4 et F5 top, cuisine équipée, chaudière box de voiture, à wilaya, Cité Petit, Millénium - 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Vends immeuble centre-ville Oran, 50 m Place des Victoires pour promotion immobilière garage au S/sol + rez de chaussée + 8 étages, fini à 80% - Tél: 0666.43.19.36

■ A.V F4 120 m² ttes comm. chauff C, + clim 2è, avec ascenseur, Hasnaoui + Vds F2, 3ème étage, 43 m², Glycines Maraval + A.V F3, 5ème étage 85 m², chauff central, Hai Salem + A.V villa R+2 2F 250 m² la LOFA - 0773.24.62.36

■ Loue appart très bien aménagé composé de 3 chambres, un grand salon, cuisine et Sdb avec gd hall ; le tout d'une superficie de 180 m², situé à Bahi Amar (Es Senia) - Tél : 0541.79.42.35

■ Vends appartement 1^{er} étage, 3 chambres, 71 m², 1 rue Adda Benouada, Plateaux - Tél : 0559.75.57.62

■ Loue appartement F4, 12^{ème} étage pas loin de l'université USTO 0551.25.30.54 visite les samedis de 8h à 14h

■ Cité Akid Lotfi, résidence Ouancharice, entrée B (promotion Benabed) vend bel appart superficie 91 m², au 4^e étage + place de parking visite tous les jours de 17h30 - Tél : 0779.01.33.32

■ Vende appart F5, 2^e étage, acté, 125,53 m² environ, 16 rue Dr Benzerdjeb, Plateau Oran, très bon état - Tél : 0776.03.46.81

■ Vends beau F4, 110 m², ensoleillé, situé Front de mer, acté, convient pour habitation ou sté Nle, privée Mob : 0553.15.16.24 - 0793.98.83.08

■ Oran à louer appart grand standing, dans une maison de maître, porte fermée, pas de coupure d'eau (bâche d'eau), composé d'un grand salon, 2 pièces, plus une chambre, toutes commodités pour couple avec 1 enfant ou sans - Tél : 0661.21.12.31

■ Loue F4 Maraval, 4^e (3U) – F3 Seddikia, 1^{er} (4U) – F3 Akid Lotfi, 5^e (3U) – F3 Cité Lescure, 10^e (2U) – niveau villa, 1^{er} Senia center (6U) – Villa El Kermia (4U) – AG ABDALLAH : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

PENSÉE
A la mémoire de mon fils bien-aimé Okba ZOUBIRI, disparu le 24 mai 2009. Okba, 13 ans déjà, depuis que tu nous as quittés laissant derrière toi tristesse et désolation. Okba je pense à toi à chaque instant, ton visage, ton sourire, ta voix sont gravés dans mon cœur. Nous t'aimerons toujours et ne t'oublierons jamais. Je prie tous ceux qui ont connu et aimé Okba d'avoir une pieuse pensée pour lui. Allah yerhmak mon garçon. Ta maman.



VILLAS

■ Location maison à Canastel Oran, Rdc garage, cuisine, un hammam + petit jardin + une chambre au 1^{er} étage possibilité 2e chambre au 2^e dans le besoin - 0774.16.30.71

■ TLEMCEN : Vends maison carcasse, finie à 70%, Rdc + 1^{er}. Superficie 403 m², située côté mosquée «Imam Ali Imama». Ou échange avec un appart à Alger. Tél : 0542.92.94.35

■ Vds à Bouzedjar une maison à 800 m de la mer, nouvelle construct. 3 étages, un appart par étage, sup 200 m² + garage, actée + L/Foncier, bon voisinage et bien située - Tél : 0780.34.31.96

■ Bir El Djir 14 Coopérative : à vendre villa luxe 250 m², 10 m, 12,50 m faç, R+2 trottoir 10 m, Rdc, espace couvert sur piscine cour, 02 garages, 1er 3 ch, salon, Sdb, 2e , 2 ch, cuis, terrasse, buanderie - Tél : 0662.45.81.26

■ Vends niveau de villa 5 pièces, 5 balcons, 2 grandes terrasses 24 m² et 104 m² pas de vis-à-vis, 2 façades, Choupot idéal pour médecin, labo...ou autres - Tél : 0773.63.98.70

■ Bouhanifia Hammamet : A vendre /A louer maison maître R+1, acté/ L. foncier, 111 m², Rdc 02 garages + entrée, étage 2 ch, salon, SDB, WC, cuisine, cour, terrasse accessible, faç 13m, côté daïra sans vis-à-vis (Oued) Propre - Tél : 0662.45.81.26

■ Cabanon à vendre à sidi Youchacha, daïra de Ghazaouet, wilaya de Tlemcen, 3 façades, rez-de-chaussée, 2 ch, hall, cuisine, sanitaire et garage, 1^{er} étage 110 m² : 4 ch, cuisine, hall et sanitaire, 2^{er} étage terrasse - Tél : 0790.14.34.76 - 0657.84.94.45

■ A louer une villa très bien placée à Gambetta, ORAN, 1.500 m² de terrain, une villa de 200 m² avec plusieurs autres ; petite bâtie convient pour un usage commercial et résidentiel - Tél : 0796.22.38.82 - 0552.62.23.97

■ Maison de maître, à vendre, 135 m², R+2, F6, chauff/C + 05 clim, cuisine équip, b/eau, 2 terrasses + citerne eau + garage actée + L/F, Kara 2. Senia finie 100% libre de suite - Tél : 0668.35.62.77

■ ORAN : Vends Villa à Belgaïd 160 m² - R+1 - Composée de : 3 chambres + 4 salons et Hammam et un grand garage pour 2 voitures + magasin - Tél : 0554.29.08.40

PENSÉE
Que ce fut triste la date du 26 mai 2018 où ma chère mère YAHIAOUI Hadjela nous a quittés pour un monde meilleur en laissant un très grand vide, derrière elle, qui ne sera jamais remplacé. Mon père, ma sœur ainsi que ses deux filles demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimé d'avoir une pieuse pensée en la mémoire. Malgré les 4 années passées, tu es restée parmi nous. «A Dieu nous appartenons à Lui nous retournerons.» Repose en paix maman.
Ton fils ANNABI Med Rabie

TERRAINS

■ Cause départ à l'étranger à vendre résidence hôtelière à l'entrée d'Ain El-Turck, 2 façades + 2 parkings, 20 suites dont une de 200 m². prix après visite - 0770.31.02.58

■ A louer local de 2.000 m², bien menagé, hauteur 8 m situé sur grand Bd Emir Aek, Es-Senia / Oran 0782.55.55.41

■ Loue local de 100 m² Oran Gambetta - Tél : 0555.90.19.34

■ A vendre local commercial en activité, très bien situé, sanitaires, surface 64 m², façade 4m, rue de Tlemcen - Oran - tél: 0777.49.84.26

LOCAUX

■ On met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés sur grand boulevard de Belgaïd, en face l'Université. Local n° 1: 28,90 m², local N° 02 : 29,45 m², local N° 3 : 45,50 m², local N° 4 : 71,18 m², local N° 5 : 92 m². Contactez le 0697.42.10.50

■ A vendre local 80 m² Akid Lotfi, en face APC, 2 rideaux + terrasse, endroit commercial - Tél : 0781.87.66.40

EMPLOIS
■ Hôtel el Khayala (Oran) recrute en urgence des réceptionnistes hommes avec expérience ou diplôme de tourisme et femme de chambres avec expérience - Tél/Fax : 041.65.42.88 Mobile : 0560.05.10.01

■ Pizzéria à Oran, côté Belle-vue cherche femme de ménage pour le soir, sérieuse, expérimentée + cherche des apprenties et stagiaires (cuisinier, pizzaïolo). Contacter - 0549.34.34.74

■ Atelier de couture situé à Choupot, recrute des couturières point droit qualifiées et machine sur machine à broder, sérieux et motivés - Tél : 0549.82.77.89

■ OMT.Oran recrute : 1-Financier /aide comptable - 2-Tourneur/fraiseur, 3-Biomédical ou équivalent- Email : medicatdalrh@outlook.fr ou appelez au 0661.62.67.41

■ Cherche ouvrier qualifié spécialité «Mhajeb» pizzéria Oran ; me contacter - Tél : 0773.56.93.46

DIVERS

■ Maçon très bonne expérience de 25 ans, travail maçonnerie gée - Tél : 0551.53.31.99

■ Loue licence de taxi wilaya d'Oran ; veuillez contacter le N° 0776.49.49.14

■ A louer licence cafétéria N° Tél: 0771.30.84.94

■ A louer numéro de taxi à Oran - 0770.25.11.25

■ A vendre machine à café marque CONTI 4 bras + comptoir noir (3 éléments), sous emballage, ancien prix - 0550.25.18.91

Football - Ligue 1

Une étape décisive

Adjal L.

On ne saurait trop souligner l'importance de cette journée dont les résultats pourraient s'avérer décisifs aux deux extrémités du tableau. La journée de vendredi sera meublée par six rencontres où on suivra la prestation du CRB à Relizane.

C'est le duel des extrêmes par excellence dans la mesure où le Rapid est déjà retrogradé en Ligue 2, alors que le Chabab vise le titre. Bien que largement favoris, les Belouzdadis ont tout intérêt à respecter les Relizanais, auteurs d'une large victoire face au NAHD. Les protégés du coach Paqueta devraient toutefois franchir ce cap sans dégâts à condition de faire preuve d'efficacité, une lacune qui a failli leur

TF1

20.10 HPI



Série policière - France - 2021
Saison 2 - Episode 5/8

- De mille feuck

Avec Audrey Fleurot, Bruno Sanches, Marie Denarnaud, Bérangère McNeese

Ludo l'ayant quittée et ne pouvant rester chez Gilbert, Morgane demande à Céline de l'héberger pour une nuit ou deux, le temps de rebondir... Deux mois plus tard, elle broie toujours du noir et n'a pas bougé du canapé de sa collègue.

W9

20.05 Mission : Impossible, protocole fantôme



Film d'action - Etats-Unis - 2011

Avec Tom Cruise, Paula Patton, Simon Pegg, Jeremy Renner

A Budapest, l'agent Hanaway est abattu par la tueuse Sabine Moreau. Dans une prison moscovite, des agents libèrent Ethan Hunt, qui avait volontairement disparu. Il lui est expliqué qu'Hanaway a été tué alors qu'il cherchait à récupérer les codes de lancement d'un ogive nucléaire.

3

JEUDI

6

20.10 La malédiction de Provins



Téléfilm policier - France - 2018
Avec Thierry Neuvic, Anne Caillou, Gil Alma, Julie-Anne Roth

A Provins, Renan Thomas, metteur en scène du nouveau spectacle des Remparts - l'une des plus grosses attractions touristiques de la cité médiévale - est poignardé avec une dague par un comédien déguisé lors d'une représentation. Le capitaine Patrick Robin arrive sur la scène du drame.

CINE + FAMIZ

19.50 Une si belle famille



Comédie dramatique - Etats-Unis - 2003

Avec Michael Douglas, Kirk Douglas, Rory Culkin, Cameron Douglas

Alex, un avocat fortuné qui travaille pour la compagnie fondée par son père, Mitchell, est marié à Rebecca, dont il a deux fils, Asher, qui est au collège, et Eli, 11 ans. Quant à Mitchell, il est marié à Evelyn. Un jour, Alex fait la connaissance d'une belle jeune femme. Cette infidélité va avoir des conséquences graves.

20.10 Le monde de Dory



Film d'animation - Etats-Unis - 2016

Depuis sa plus tendre enfance, Dory est atteinte d'un trouble de la mémoire immédiate. C'est ainsi que le petit poisson-chirurgien a perdu la trace de ses parents en pleine mer. Adulte, Dory vit en parfaite harmonie avec Nemo et son père Marin. Au cours d'une séance de classe avec Nemo et d'autres petits poissons, Dory se souvient qu'elle a perdu ses parents il y a bien longtemps.

RTL 9

1.55 Flight



Drame - Emirats arabes unis -

Etats-Unis - Arabie Saoudite - 2012

Avec Denzel Washington, Kelly Reilly, Nadine Velazquez, Don Cheadle

Commandant de bord expérimenté, Whip Whitaker est un consommateur de cocaïne. Après une nuit agitée, il assure la liaison entre Orlando et Atlanta sur un vol commercial. Les conditions météo sont très mauvaises. Peu de temps avant l'atterrissement, l'avion devient soudain incontrôlable.

CANAL+ CINEMA

19.58 Drive My Car



Drame - Japon - 2021

Avec Tôko Miura, Reika Kirishima, Hidetoshi Nishijima, Yoo-rim Park Yûsuke Kafuku, acteur et metteur en scène de théâtre, joue dans une adaptation d'En attendant Godot, de Samuel Beckett. L'artiste vit une relation très créative avec son épouse, Oto, scénariste à la télévision. Et s'il sait que celle-ci lui est infidèle, il préfère le garder pour lui. Un jour, en revenant d'un voyage de travail, Yûsuke est victime d'un accident de voiture.

TMC

20.15 Les profs



Comédie - France - 2013

Avec Christian Clavier, Kev Adams, Isabelle Nanty, François Morel

Alors que la France connaît un nouveau record d'élèves admis au baccalauréat, le lycée Jules Ferry obtient l'indigne distinction de pire école du pays. La direction de l'établissement décide alors de tenter une nouvelle approche : embaucher les plus mauvais professeurs pour les plus mauvais élèves de France.

TF1

20.10 Les touristes



Présenté par Arthur

Pour cette nouvelle mission, Arthur a convié "Les touristes" Virginie Hocq, Booder, Claudia Tagbo, Chris Marques, Cartman et Issa Doumbia à suivre une formation aux métiers de l'hôtellerie de luxe. Dans un établissement 5 étoiles, à deux pas du Château de Versailles, nos célèbres vont, durant 3 jours et 2 nuits, se former aux arts de la table, à la pâtisserie, à la grande cuisine, au service en salle et en chambre ou encore à l'art floral.

2

20.10 Candice Renoir



Série policière - France - 2021

Saison 10 - Episode 3/6

Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain

Mélanie Meyrieux, la quarantaine, est découverte morte en contrebas d'une carrière. La victime, passionnée de photographie, a chuté de la falaise le soir précédent. Des traces de sang au sommet et un hématome sur la bouche de la défunte écartent la thèse du suicide ou de l'accident.

3

VENDREDI

6

20.10 Allez viens, je t'emmène...

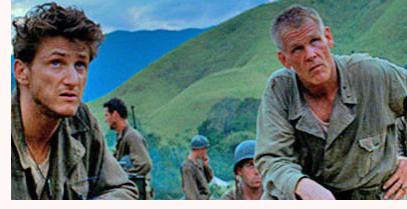


Présenté par Laury Thilleman

Dans ce nouveau numéro, Laury Thilleman nous fait revivre les moments de variétés les plus populaires, avec des reconstructions où le décor et les costumes tiennent une place de choix. Un nouveau dispositif scénique permet d'embarquer le spectateur dans les émissions de variétés les plus connues : Champs-Élysées avec Michel Drucker, Les Enfoirés avec Mimi Matthy et Marc Lavoine,...

CINE + FRISSEN

19.50 La ligne rouge



Film de guerre - Etats-Unis - Canada - 1998

Avec Sean Penn, Adrien Brody, Ben Chaplin, George Clooney

En août 1942, dans le Pacifique, l'état-major américain veut reprendre l'île de Guadalcanal, tenue depuis des mois par les Japonais. Le lieutenant-colonel Tall voit là l'occasion de faire ses preuves. Le soldat Witt, lui, écœuré par ce qu'il a déjà vécu, refuse de se battre. Pour lui éviter la cour martiale, le sergent-chef Welsh l'affecte au transport des blessés.

20.10 Zootopie



Film d'animation - Etats-Unis - 2016
Avec Ginnifer Goodwin, Idris Elba, Jason Bateman, Alan Tudyk

La petite lapine campagnarde Judy Hoops rêve de devenir policière une fois adulte. Quinze ans ont passé, et Judy s'est obstinée : elle s'entraîne à l'académie de police de la grande ville de Zootopie, avant de devenir la première lapine policière. Seulement, sa première affectation dans la métropole est bien décevante : alors qu'une grande enquête est menée pour retrouver des mammifères disparus, Judy se retrouve cantonnée à la circulation.

RTL 9

19.55 Les dents de la mer



Film de suspense - Etats-Unis - 1975
Avec Roy Scheider, Richard Dreyfuss, Robert Shaw, Lorraine Gary

Sur la côte Ouest des Etats-Unis, près de la station balnéaire d'Amity, le corps d'une nageuse est retrouvé sur une plage, atrocement déchiqueté. Le rapport d'autopsie révèle que l'estivante a été tuée par un requin. Martin Brody, le chef de la police, fait aussitôt interdire l'accès au littoral.

CANAL+

20.09 Aline



Comédie dramatique - France - Canada - 2020

Avec Valérie Lemercier, Sylvain Marcel, Danielle Fichaud

En 1932, Sylvette et Anglomard se rencontrent et se marient vite. Et si Anglomard ne souhaite pas avoir d'enfant, le destin va en destiner autrement. Sylvette et Anglomard vont avoir quatorze enfants, dont la petite Aline, née dans les années 1970. Dans une famille où la chanson est comme une seconde nature.

TFX

20.05 Men in Black II



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2002

Avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Rip Torn, Lara Flynn Boyle

En 1978, les leaders de Zarthà quittent leur planète pour échapper aux griffes de la terrible Serleena, emportant avec eux leur plus grand trésor, une impressionnante force d'énergie. De nos jours, Z, patron des Men in Black, demande à l'agent J de prendre contact avec K, qui a autrefois géré cette délicate affaire.

Un jeune palestinien tué par l'armée sioniste



Un adolescent palestinien de 16 ans a été assassiné par l'armée de l'entité sioniste dans le nord de la Cisjordanie occupée, a affirmé mercredi le ministère palestinien de la Santé. La victime, Ghaith Yamin, a été mortellement blessée à la tête "après un tir des forces" d'occupation de l'entité sioniste, lors d'affrontements près de la tombe présumée du prophète Youssef, dans l'est de Naplouse, précise le ministère palestinien.

Par ailleurs, des pêcheurs palestiniens ont été ciblés mercredi par des tirs de la marine de l'occupation sioniste au large de Rafah au sud de la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa. Les vedettes d'occupation ont ouvert le feu en direction des embarcations de pêcheurs palestiniens, et ont lancé des bombes à gaz lacrymogène. Selon Wafa, les soldats d'occupation ont également pourchassé les pêcheurs à trois milles marins à l'ouest du port de Rafah, les forçant à quitter la mer.

Moscou exige la levée des sanctions pour éviter une crise alimentaire mondiale



Un haut diplomate russe a exigé mercredi la levée des sanctions visant Moscou comme condition pour éviter une crise alimentaire mondiale du fait du blocage des exportations de céréales ukrainiennes depuis le début de l'offensive du Kremlin. "La résolution du problème alimentaire passe par une approche coordonnée, impliquant notamment la levée des sanctions qui ont été instaurées contre les exportations russes et les transactions financières", a déclaré un ministre adjoint des Affaires étrangères, Andreï Roudenko, cité par les agences de presse russes.

Il a également exigé "le déminage par Kiev" des ports de la mer Noire pour que les navires puissent exporter les céréales. A cet effet, le diplomate a affirmé que la Russie était "prête à assurer un couloir humanitaire" aux bateaux. Réputée pour ses terres noires très fertiles, l'Ukraine était avant l'offensive le quatrième exportateur mondial de maïs et en passe de devenir le troisième exportateur de blé. Mardi soir, l'armée russe a accusé l'Occident de chercher "à sortir le plus vite possible les céréales d'Ukraine (...) sans craindre ce qui se passera dans le pays une fois les réserves de céréales épuisées".

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LES DOS D'ÂNE ET LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Malgré quelques gênes et de petits inconforts constatés ici et là, Oran, la capitale de l'Ouest se fait belle à la faveur des Jeux méditerranéens. La ville a eu tout à gagner grâce à l'argent du Trésor pour redorer le blason de plusieurs infrastructures jusqu'ici négligées.

Avec un certain bonheur, les automobilistes, sereins, armés de sagesse et de pondération, ont goûté pour un moment à la satisfaction de voir les routes rafraîchies par un nouvel asphalte que tout le monde attendait. Mais aussitôt le récent visage des routes en divers endroits prêterait à croire que la satisfaction ne sera que de courte durée. Les autorités locales ont cru bien faire en balafrant à chaque cent mètres les rues et les boulevards avec les sacro-saints dos d'âne pour qu'Oran reste la capitale du monde des ralentisseurs. De plus, ils ne répondent aucunement aux

normes réglementaires et ceux bétonnés sur le sol ne feront que le seul bonheur et la satisfaction des mécaniciens.

Ce phénomène devenu imparable et incontournable n'est pas anodin. Il est d'une profondeur inouïe née des tares et de la désarticulation sociale d'une population étranglée de plus en plus par la mal-vie. Les autorités ne sont pas les seules en cause, car de guerre lasse elles tentent par les moyens qui sont à leur disposition pour lutter contre l'imbecillité grandissante d'une partie des automobilismes qui n'ont trouvé comme moyen d'affirmation du développement de soi que la conduite débile de leurs véhicules.

Les parades des représentants de l'Etat contre l'incivisme et la violence sont lourdes de sens et renvoient à un large diagnostic des causes des méfaits où la politique, la culture, le mauvais partage des espaces communs occupent une place de choix. Et de fait, l'on ne se rend pas compte que le non-respect de ses concitoyens par de véritables crétins qui envahissent les routes est une arme dévastatrice contre le bien-être de tous et le préconçu élémentaire de la démocratie.

Occupier sa place dans l'espace public avec maturité et respect de l'autre est, contrairement aux fausses croyances, la meilleure recette pour mettre les gouvernants face à leurs responsabilités. L'obéissance civile et le comportement civilisé ne sont pas un gage de soumission à l'adresse de ceux qui gouvernent, mais le meilleur signe d'élévation et de respect de soi.

«La France hors d'Afrique»: manifestation à Pretoria



Quelques centaines de militants de la gauche radicale sud-africaine ont manifesté mercredi à Pretoria pour exiger que la France, taxée d'impérialisme post-colonial, quitte le continent africain, selon l'AFP sur place. Aux couleurs du parti mené par Julius Malema, les Combattants pour la liberté économique (EFF), T-shirts et casquettes rouges avec un logo en forme d'Afrique, ont brandi des pancartes "La France dehors", "Richesse de la France sur le dos des Africains" ou encore "Réparations pour les crimes coloniaux".

Ils avaient débarqué dans la matinée dans des bus affrétés par le parti et s'étaient rassemblés à quelques rues de l'ambassade de France, a constaté une équipe de l'AFP. Exigeant de rencontrer un représentant français sous peine de bloquer les accès, Julius Malema a lancé au micro: "Vous avez tué beaucoup de gens en Afrique, pourquoi avez-vous si peur aujourd'hui?", affirmant s'adresser aux tenants de la "suprématie blanche française".

Etats-Unis : un tireur tue 19 écoliers au Texas



Un adolescent de 18 ans a ouvert le feu mardi dans une école primaire au Texas, tuant 19 jeunes élèves et deux adultes, un drame qui a replongé l'Amérique dans un cauchemar chronique, Joe Biden exhortant à un sursaut pour réguler les armes à feu. Le tireur a tué ses victimes "d'une façon atroce et insensée" dans la ville d'Uvalde, a déclaré le gouverneur républicain du Texas, Greg Abbott. Identifié comme Salvador Ramos, il est lui aussi décédé dans cette tuerie qui a touché la commune située à environ 130 kilomètres à l'ouest de San Antonio.

Il a été tué par la police, ont indiqué des responsables du département texan de la sécurité publique, ajoutant que deux adultes sont également morts dans l'attaque, dont un enseignant. Le tireur portait au moins un fusil et une tenue paramilitaire, a précisé le sergent Erick Estrada sur la chaîne CNN. Salvador Ramos, de nationalité américaine, aurait d'abord visé sa grand-mère, dont l'état de santé restait à préciser, avant de se rendre à l'école en voiture pour y perpétrer son massacre. Les mobiles de cette attaque, l'une des pires dans une école depuis des années, restent pour l'instant inconnus.